



UMR 1041 INRA – AGROSUP

CESAER



Centre d'Economie et Sociologie
appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux

Cesaer

Campagne d'évaluation

Vague B



Octobre 2010

Sommaire

1.	Introduction : Contexte et mission de l'unité	2
2.	Stratégie scientifique de l'unité	3
2.1.	Objectifs et approches scientifiques	3
2.2.	Contexte et partenariat	3
2.3.	Réseaux scientifiques nationaux et internationaux - stratégie d'ouverture du CESAER	5
2.4.	L'aide à la décision publique - travaux d'expertise	6
2.5.	Enseignement et formation doctorale	8
3.	Organisation et fonctionnement de l'unité	9
3.1.	L'organisation de l'unité	9
3.2.	Les ressources humaines	10
3.3.	Gestion des ressources financières	12
4.	Bilan des travaux et résultats entre 2006 et 2010	12
4.1.	Population et mode de vie	13
4.1.1.	L'étalement urbain	13
4.1.2.	Migration, accessibilité et tri social	14
4.1.3.	Groupes sociaux : structuration et interdépendance	15
4.1.4.	Sens des catégorisations et réflexivité scientifique	16
4.2.	Localisation des activités et entreprises	17
4.2.1.	Localisation des activités et dynamiques territoriales	17
4.2.2.	Innovation, entreprises et coordination	19
4.2.3.	Agriculture, performance et environnement	20
4.3.	Politiques et territoires	21
4.3.1.	Pratiques militantes et encadrement des mondes ruraux	21
4.3.2.	Analyse et évaluation des politiques liées aux territoires	23
4.3.3.	Fédéralisme et collectivités locales dans des espaces différenciés	24
	Annexe 1 : Production du Cesaer 2006-2010	26
	Annexe2 : Liste des doctorants sur la période 2006-2009	69
	Annexe 3 : Organigramme Juin 2010	71
	Annexe 4 : Séminaires UMR 2006-2010	72
	Annexe 5 : Les contrats d'étude et de recherche 2006-2009	78
	Annexe 6 : Budget consolidé du CESAER (en milliers d'euros)	81
	Annexe 7 : texte de l'appel d'offre interne	82

1. Introduction : Contexte et mission de l'unité

Un laboratoire pluridisciplinaire autour d'un thème commun : les espaces ruraux

Le Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (CESAER) est une Unité mixte de recherche créée en 1997 et associant des chercheurs INRA du département « Sciences Sociales, Agriculture et Alimentation, Espace et Environnement » (SAE2) et des enseignants-Chercheurs d'AgroSup Dijon. Le projet de l'unité pour la période 2006-2010 repose sur la continuité des choix antérieurs, en réaffirmant les orientations thématiques : réunir un ensemble de compétences en sciences sociales pour analyser les dynamiques économiques et sociales des espaces ruraux. Pour ce faire, le laboratoire associe de manière originale les compétences d'économistes (majoritaires) et de sociologues. Des collaborations régulières avec des chercheurs en géographie, essentiellement de l'unité ThéMA (U. Bourgogne et U. Franche-Comté), sont favorisées par la présence d'un géographe dans l'unité. Des compétences en histoire et sciences politiques sont aussi mobilisées grâce au développement d'un réseau de collaboration. Au 30 juin 2010, Le CESAER comptait 45 personnes dont 22 chercheurs et enseignants-chercheurs et 8 ingénieurs.

Positionnement dans la stratégie du département

La prise en charge de la thématique « espaces ruraux » est réalisée en concordance avec les priorités de l'INRA et leur déclinaison dans le centre de Dijon et le département SAE2. Cette focale est aussi soutenue par AgroSup, qui se matérialise dans un pôle de compétences DGER. Du point de vue le plus global, il s'agit de « *contribuer à l'analyse des évolutions des espaces ruraux en ce qu'ils sont porteurs de développement économique et de cohésion sociale* » (INRA, document d'orientation, 2005, p. 9). De façon plus précise, le CESAER est chargé de coordonner, au sein du département SAE2, la dimension spatiale du champ thématique 3 : « Environnement, espace et société » (cf. Schéma stratégique SAE2, 2004). L'unité est pour cela équipe leader sur les programmes prioritaires correspondants : (i) Mobilité des individus et occupation de l'espace, (ii) Localisation des activités et des emplois, aménagement de l'espace et (iii) Développement des territoires ruraux et politiques publiques. L'animation de cette thématique pour le département est assurée depuis le début des années 2000 par un chercheur de l'unité. Ajoutons qu'en termes disciplinaires, le CESAER est un des quatre laboratoires du département sur lesquels sont fléchés les recrutements de sociologie.

Résumé de la précédente évaluation :

La commission qui a évalué le bilan et le projet du CESAER en 2006 a rendu un avis très favorable au renouvellement de la structure, en soulignant sa trajectoire favorable, son bon niveau de production scientifique et son activité d'appui aux décideurs, notamment publics. Elle a entériné la proposition faite par l'unité de se structurer en 3 axes de recherche. Elle a énoncé certaines recommandations reprises par le chef de département : (i) Développer un programme ambitieux de recherche sur les politiques de développement rural, (ii) Réfléchir à un programme de recherche sur la localisation des productions agricoles, (iii) Réfléchir sur les fonctions de l'agriculture, dans la perspective du développement des territoires ruraux, (iv) Instruire la question des collaborations avec les laboratoires de l'université de Bourgogne et avec le Listo (laboratoire de sociologie du département SAD de l'INRA).

2. Stratégie scientifique de l'unité

Laboratoire d'un institut de recherche finalisé, le CESAER doit développer une stratégie lui permettant de répondre à l'ensemble des missions qui relèvent de l'institut : (i) Produire des connaissances, publiées dans des revues académiques, (ii) Réaliser des expertises et aider à la décision publique, (iii) diffuser les connaissances auprès de la société et (iv) contribuer à la formation.

2.1. Objectifs et approches scientifiques

La démarche commune consiste à prendre appui sur un approfondissement théorique, selon différentes approches de l'économie (microéconomie, économie spatiale et géographique, théorie des institutions,...) et de la sociologie (ethnographie, sociologie économique, sociologie politique, ...), pour fournir des réponses à plusieurs questions :

- Comment les groupes sociaux, les ménages et les activités sont-ils répartis sur le territoire, et en particulier dans les espaces ruraux ?
- Quels comportements individuels et quelles organisations collectives peut-on y observer ?
- Quelles politiques leur sont appliquées ?
- Quelles sont les conséquences économiques et sociales des dynamiques constatées ?

Les travaux de recherche sont organisés en 3 axes :

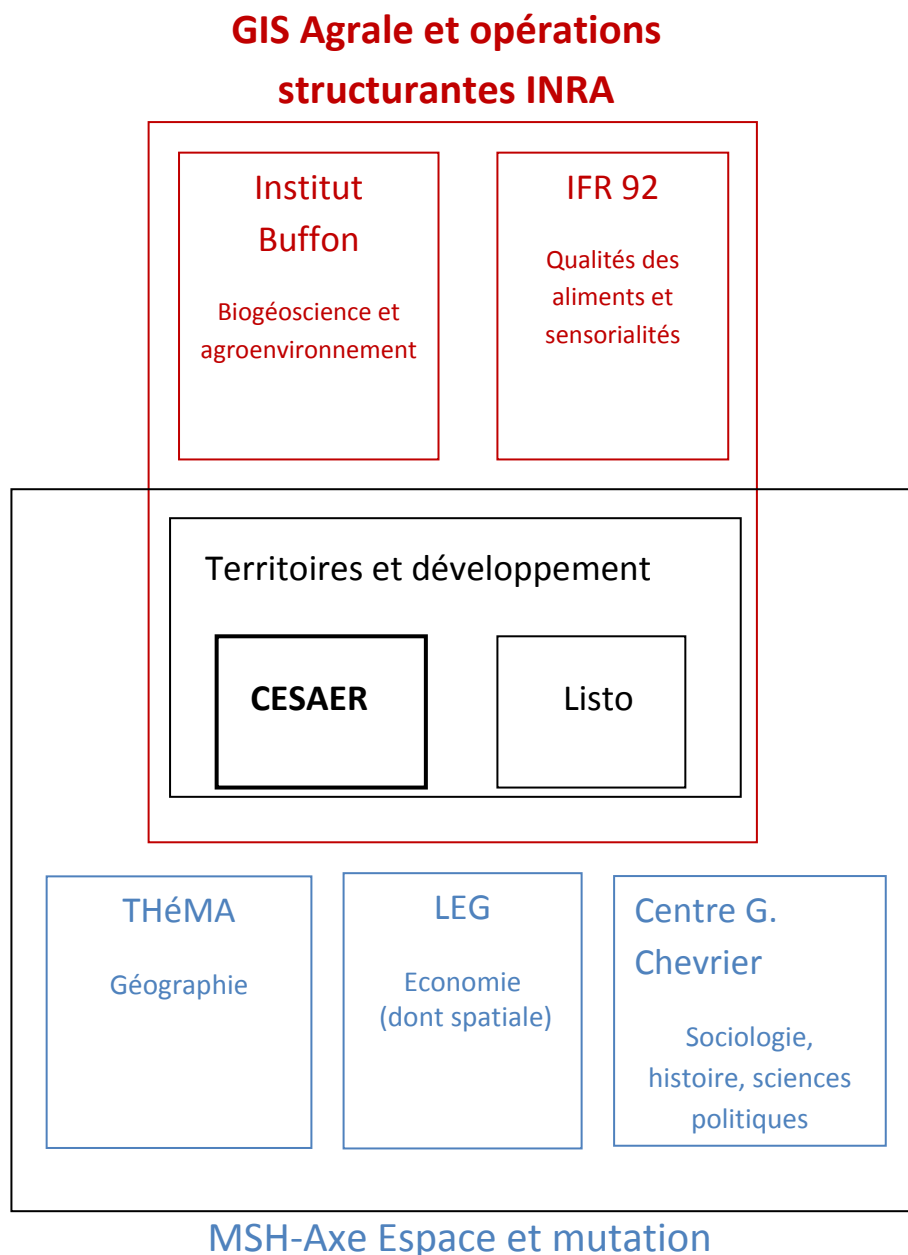
- « **Population et mode de vie** » est consacré aux recherches sur la structure économique et sociale de la population, les mobilités et les logiques de localisation des individus, ainsi que sur la production et la gestion du cadre de vie rural.
- « **entreprises et activités** » s'intéresse aux questions de localisation des activités dans les espaces ruraux, à l'analyse des comportements des entreprises notamment agricoles et agro-alimentaires, en termes de performance, d'innovation et d'éventuelles spécificités liées à leur localisation.
- « **politiques et territoire** » est centré sur l'analyse du pouvoir politique et des interventions publiques, qu'elles soient sectorielles (agricole, agro-industrielle, etc.) ou territoriales (aménagement du territoire, développement rural, etc.), ainsi que sur les formes d'organisation territoriale de l'action publique.

2.2. Contexte et partenariat

Le CESAER s'inscrit dans son environnement local de Grand Campus de deux manières complémentaires (cf. figure 1). La première, relative à son appartenance au domaine agronomique, l'associe au laboratoire Listo pour former l'axe « Territoire et développement » qui constitue une composante du pôle de compétences DGER, une opération structurante de l'INRA et un thème du GIS Agrale. Il s'agit du regroupement de l'ensemble des forces de recherche en sciences sociales consacrées à l'agriculture, à l'environnement et aux espaces ruraux présentes sur le site dijonnais. L'association des deux unités dans cette démarche permet de présenter le potentiel scientifique de façon unifiée au plan local et tout spécialement par rapport aux partenaires régionaux (Conseil régional, SGAR, DRAAF, organismes consulaires, CESR, etc.). Le deuxième mode d'inscription dans l'environnement local suit la logique disciplinaire d'organisation universitaire. En prolongement de la cohabilitation du master d'Economie spécialité Recherche, le CESAER est laboratoire d'accueil de

l'Ecole doctorale LISIT (Langages, Imaginaire, Sociétés, Territoires) et membre fondateur de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon. Dans cette MSH, les travaux s'inscrivent dans l'axe « Archives » et dans l'axe « Espaces et mutations »¹. Sur chacun, l'unité a investi dans l'animation et la fédération des travaux dijonnais en prenant la responsabilité de leur coordination et en alimentant la vie scientifique sur les thématiques de référence. Sur le second axe, le CESAER est principalement associé à ThéMA, UMR des Universités de Franche-Comté et de Bourgogne-CNRS. Les collaborations scientifiques avec ce laboratoire seront précisées dans le bilan des activités de recherche ci-après. Par ailleurs, deux sociologues du CESAER sont chercheurs associés au Centre Maurice Halbwachs (CMH, ENS-EHESS Paris-Jourdan).

Figure 1 : le Cesaer dans le contexte scientifique local



¹ La MSH de Dijon est structurée autour de 6 pôles pluridisciplinaires (Identités-citoyenneté ; Textes et contextes ; Espaces et mutations, Patrimoines ; Apprentissages ; Archives).

2.3. Réseaux scientifiques nationaux et internationaux - stratégie d'ouverture du CESAER

L'inscription dans les réseaux scientifiques de référence est différente selon les disciplines et les thématiques. Elle se décline à la fois au niveau national et international, dans des réseaux thématiques et disciplinaires généralistes.

Les économistes de l'unité sont fortement impliqués dans deux réseaux thématiques : en économie agricole, avec la Société Française d'Economie Rurale (SFER) et le réseau de l'European Association of Agricultural Economics. Il est à noter qu'une professeure de l'unité est secrétaire générale de la SFER et qu'un chercheur est président du comité de rédaction de la revue associée à cette association : Economie Rurale. L'autre volet fortement investi est celui de l'économie spatiale et régionale, représenté par l'Association de Science régionale (ASRDLF) et par le GDR ASPE (organisation en 2009 des 3^{ème} Journées « Economie et Espace »² au CESAER). Au plan international, c'est par la Regional Science Association International (RSAI) que s'effectuent les échanges. C'est sur ce domaine que les collaborations scientifiques les plus étroites sont établies, en particulier avec des collègues du CORE (Louvain), de la LSE (Londres) et de l'Oregon State University (USA). Deux workshops accueillant les meilleurs spécialistes internationaux (voir programmes annexe 2) ont été organisés par le CESAER : (i) Economic geography and fiscal federalism et (ii) Segregation and urban sprawl. L'insertion dans les réseaux disciplinaires nationaux s'est nettement améliorée au cours du dernier quadriennal. Ainsi, le CESAER a co-organisé les 26^{ème} Journées de Micro-économie Appliquées (JMA), avec le Leg et l'Iredu. De même, une chercheuse est membre du bureau de l'Association Française de Science Economique (ASFE).

Dans le champ des études rurales, les sociologues sont inscrits dans des réseaux à la fois nationaux et internationaux : Association des Ruralistes Français (ARF), participation au comité de rédaction de la Revue of Agricultural & Environmental Studies, aux activités du groupe de recherche « Retour sur la sociologie rurale » (CIHEAM-INRA-LADYSS-ARF). Des échanges se construisent avec le département d'anthropologie de l'Universidad del Rosario (Bogota). Sur la période 2006-10, la responsabilité d'une ANR jeunes chercheurs a permis de tisser des contacts étroits avec des doctorants de l'EHESS, des universités d'Amiens, de Dijon et Montpellier, des chercheurs du CNRS (CERAPS, Lille), de Dauphine et Lyon 2 (Laboratoire d'Etudes Rurales, LER). Deux autres thématiques sont fortement investies : la sociologie économique, via le Réseau Thématique "Sociologie économique" (RT 12) de l'AFS (responsabilité du RT de 2006 à 2009, organisation de journées d'études) et la participation aux activités du sous-champ au sein de l'American Sociological Association (ASA, débouche sur la publication d'un n° spécial « Identification économique » de Genèses) ; la sociologie politique (responsabilité d'une collection académique chez l'éditeur Agone ; participation au comité éditorial de Politix ; publication d'un n° spécial « Mondes ruraux » de Politix).

Depuis sa création, le CESAER a développé une collaboration forte avec l'Insee, tant au niveau régional que national. Les relations privilégiées avec la direction régionale(DR) de Bourgogne ont pris, au cours du temps, des formes différentes, de la co-écriture d'analyses régionalisées à l'échange de personnels. En effet, un ingénieur INRA a été 3 années à mi-temps en poste à la DR, où il participait notamment aux études régionales. En contrepartie, une attachée a passé 3 années à plein-temps au CESAER pendant lesquelles elle a contribué à l'exploitation de données d'entreprises, notamment sur des questions de démographie. Au niveau national, outre la participation de chercheurs aux comités

² Journées organisées par le GDR ASPE, L'INRA et l'Université de Saint-Etienne. Voir programme en annexe 4.

de pilotage lors de la réalisation d'enquêtes (Formation, Qualification Professionnelle et Enquête Logement), la responsabilité de l'édition d'un numéro spécial d'Economie et Statistique sur la question foncière, plusieurs membres de l'unité sont impliqués dans différentes instances de réflexion méthodologique au Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) et l'un a été co-rapporteur d'un groupe de travail de ce Conseil concernant les besoins en statistiques (méthodes et données) pour éclairer les questions relatives aux nouvelles tendances de localisation des populations et des activités sur le territoire.

De par sa double tutelle, INRA et AgroSup Dijon, le CESAER entretient des relations de recherche privilégiées, d'une part, avec les autres unités du département SAE2 et, d'autre part, avec les écoles d'ingénieurs agronomes. Ces relations se concrétisent par des opérations de recherche menées en commun et des publications (voir publication), mais aussi par l'organisation de séminaires, colloques ou encore par des échanges moins formalisés, mais primordiaux (soutien de doctorants, aides méthodologiques...).

Stratégie d'ouverture du CESAER. Le CESAER a cherché à développer une politique d'accueil de chercheurs (français ou étrangers) au cours des dernières années. Ainsi, deux enseignants-chercheurs français (Sonia Paty, Economiste U. de Lille, 2 ans en délégation ; Thomas Thévenin, U. de Bourgogne, ThéMA, Géographe, 2 ans en délégation), deux professeurs américains (Andrew Plantinga, Economiste à l'Oregon State U., 1 an ; Susan Rogers, Anthropologue, New York U., 2 mois) et une assistant professor italienne (Camilla Mastromarco, Economiste à L'U. di Bari, 2 mois) ont été accueillis au laboratoire et ont développé des travaux avec des chercheurs de l'unité. De même, 2 chercheurs post-doctorants (Ivan Bruneau, sociologue français, 2 ans ; Juliette Rogers, anthropologue américaine, 1 an) ont contribué aux travaux de l'unité avant leurs recrutements universitaires. Enfin, trois doctorants étrangers ont réalisé des séjours pré-doc de longue durée dans le cadre de thèses en double tutelle (J. Vobecka, doctorante en démographie à Prague, H. Oueslati, doctorant en économie à Tunis) ou d'accueil pré-doc (R. Gaita, bourse de mobilité européenne pour les doctorants des pays nouveaux entrants/Roumaine, 9 mois ; M. Reveaud, doctorant au CRAPE/CNRS de Rennes, 6 mois).

Les chercheurs de l'unité, en particulier les plus jeunes, sont incités à se construire des collaborations internationales, en particulier en réalisant des séjours de longue durée à l'étranger. Dans le cadre de cette politique, Gilles Laferté a passé une année comme visiting scholar à New-York University et Antonio Musolesi une année à la London School of Economics. Des séjours plus ponctuels permettent d'entretenir des collaborations déjà engagées.

Plusieurs demandes d'associations ont été faites auprès du CESAER par des enseignants-chercheurs du site Dijonnais. Les modifications des règles d'associations dans la recherche française nous demandent de revoir notre stratégie et ce travail reste à faire. La présentation d'un travail de recherche en séminaire d'unité devrait être la première étape. Les modalités (critères, instances de décision, droits associés au statut...) sont à préciser.

2.4. L'aide à la décision publique - travaux d'expertise

Les opérations d'expertise, qu'elles soient en lien avec la recherche ou qu'elles viennent en appui aux pouvoirs publics, tournent essentiellement autour de trois domaines : les mondes ruraux, le développement agricole et rural et l'aménagement du territoire. Ces opérations peuvent être

directement commanditées par l'INRA, par les ministères et autres instances publiques (Région, Datar, CAS, CAE...) ou encore au niveau européen.

Expertise en lien avec la recherche. Les membres du CESAER sont impliqués dans l'évaluation de projets scientifiques soumis pour financement à différentes régions (Bourgogne, Aquitaine, Pays de Loire, Bretagne, Nord-Pas de Calais, programmes PSDR). Ils interviennent aussi comme évaluateurs au niveau national : comme membre de la commission scientifique spécialisée en sciences sociales de l'INRA ; en participant à des jurys de sélection des programmes ANR (Systerra, 2009 ; villes durables, 2009 ; les Suds Ed. 2010) et des appels à projet des ministères et au niveau européen (DARES, 2008-2009 ; DIACT, 2006 ; MEEDDM, 2006-2009, MEEDDM, Gessol, 2006-2009 ; 7^{ième} PCRD, programme RUDI, OCDE). Une implication dans les comités de sélection de maîtres de conférence (U. Bourgogne, U. Lyon 2, U. d'Auvergne) et de chargés de recherche de l'INRA et du Cemagref est aussi à noter, ainsi que la participation à des comités de visite dans le cadre de l'évaluation de structure de recherche (AERES, 2009 ; INRA, 2009). Le travail de rapporteur pour des revues nationales et internationales est assuré par la grande majorité des cadres scientifiques de l'unité et certains sont membres de comité de rédaction (RAESTUD, RERU, Politix, Terrains et Travaux, ...)

Les membres du CESAER sont aussi très présents dans l'animation scientifique des différentes institutions auxquelles l'unité est rattachée. Outre leur présence dans les conseils scientifiques (du Département SAE2-INRA, de la MSH de l'U. de Bourgogne et d'AgroSup Dijon), il y a une permanence du CESAER dans l'animation du champ thématique « espace » du département INRA depuis plus de 10 ans. Un chercheur de l'unité est Chef de ce département depuis 2007 après avoir été adjoint de 2002 à 2007. Enfin, dans le cadre du rapprochement INRA-Cirad, un chercheur du CESAER a été missionné début 2009 par la direction générale pour produire un bilan et des perspectives de recherche sur le thème du développement territorial.

L'expertise en direction des pouvoirs publics. Le CESAER est fortement sollicité par les pouvoirs publics (ministères, collectivités territoriales) et les acteurs socio-économiques (syndicats, clubs...) pour des opérations d'appui direct dans leur réflexion. Il s'agit pour l'unité de trouver un équilibre entre la production de connaissances et de méthodes et les temps de diffusion de ces acquis. Dès le début des années 2000, l'unité a mis en place une cellule des études (voir annexe 3), animée par un chercheur et composée de deux ingénieurs pour répondre à une partie de ces demandes. Pour autant, une autre partie est assurée directement par des chercheurs et enseignants-chercheurs. Le premier thème concerne l'évaluation de politiques de développement rural (pour la commission Européenne et pour le MAAP, pour les Conseils Régionaux de Bourgogne, de Franche-Comté et de Rhône-Alpes). Les questions d'aménagement du territoire constituent le second domaine d'intervention (pour les DRAAF Lorraine et Franche-Comté, les préfectures de Région Bourgogne, Lorraine, Champagne-Ardenne, la DIACT/DATAR). Les chercheurs du CESAER ont aussi participé aux différentes réflexions sur le devenir des espaces ruraux français, dans le cadre d'opérations de perspectives de l'INRA (perspectives nouvelles ruralités, 2007-2008), de la DATAR (prospective Territoires 2040, présidence d'un groupe de réflexion, 2009-2010).

Parallèlement à ces opérations lourdes d'expertise, les membres du CESAER contribuent à la structuration de la réflexion de différents organismes, en participant aux comités scientifiques (Présidence CS du SOEs, Observatoire des territoires, Parcs Naturels Régionaux, Patrimoine Naturel), aux comités de pilotage de différentes opérations d'étude (PDRN, PRRH, MAP-projet Leader, CNSEA,

Chambres d'agriculture), en étant auditionné au titre d'expert (CAS, SRADT, CESR, Confédération paysanne, SGAR, CCI) ou en participant à des groupes de réflexion (CAE, Groupes de réflexion régionaux, CNIS).

L'interaction avec la société des membres du CESAER revêt deux formes principales : interviews, conférences publiques ou participation à des débats et écriture d'articles de vulgarisation. Dans le premier cas, les arènes peuvent être régionales (Chambre d'agriculture, assemblée départementale de maires, Kiosques citoyens ; presse : Républicain Lorrain, Ouest France, Voix du Nord...) ou nationales (ONG, syndicat d'agriculteurs ; presse et radios : Humanité, France Culture, France Inter, Radio Suisse Normande...). Dans le second cas, il s'agit d'articles de vulgarisation sur des supports institutionnels (INRA Sciences Sociales, Insee Dimension...) ou grand public (Monde Diplomatique, Sciences Humaines, Télérama). Deux configurations prédominent. La sortie d'un ouvrage est l'occasion de communication importante. Cela a été notamment le cas lors de la sortie des *Gars du coin* et de *Servir la classe ouvrière*. Les questions d'aménagement du territoire avec les assises des territoires ruraux et la réforme de la PAC ont été l'occasion pour les membres du CESAER de participer aux débats publics.

2.5. Enseignement et formation doctorale

La participation des membres du CESAER à l'enseignement est marquée par la présence en formation doctorale et par le statut d'enseignant-chercheur de ses membres qui relèvent d'AgroSup. Les chercheurs INRA contribuent pour leur part essentiellement aux formations en master, en économie comme en sociologie.

Pour ce qui concerne les enseignements de base en économie et en sociologie, les interventions sont centrées sur les deux premières années des formations d'ingénieurs, ce qui correspond à un niveau de second cycle ; les enseignements spécialisés comportent deux parties distinctes : **les options d'ingénieurs et les masters cohabilités**. Dans le premier cas, il s'agit principalement des options « Agriculture, Territoire et Développement » et « Organisation, Qualité, Filière » proposées aux ingénieurs d'AgroSup ainsi que la voie d'approfondissement « Economie et Politiques Agricoles » des IGERF/IPEF (sous la forme d'un mastère). Dans le deuxième cas, les spécialités de master sont « Economie et Gouvernance des Territoires » et « Espaces Ruraux et Environnement ». A côté de ces masters cohabilités, dans lesquels les interventions des enseignants comme des chercheurs sont instituées et structurantes, des enseignements sont dispensés de manière régulière dans le master de sociologie de l'U. de Bourgogne et de Lyon II ainsi que dans des masters de statistique et économétrie (U. de Genève et U. de Bourgogne). En termes d'allocation de l'offre de formation, en raisonnant en masses moyennes sur les années 2007 à 2010, les enseignements de base comptent pour un peu plus du tiers des charges de service, les spécialités d'ingénieur pour plus de 40% et les spécialités de master pour 20%.

La formation doctorale passe par la cohabilitation du master d'économie voie recherche, qui comporte une direction de recherche spécifique à l'économie régionale et rurale. Le CESAER est laboratoire d'accueil de l'Ecole doctorale LISIT (Langages, Imaginaire, Sociétés, Territoires) qui regroupe l'ensemble des équipes de recherche en Sciences Humaines et Sociales. L'ED LISIT fédère 11 Equipes de Recherche, dont 5 UMR ; elle concerne 141 chercheurs habilités à diriger des recherches pour 565 doctorants. En 2009, 9 doctorants réalisent leur thèse au CESAER. Rapporté au nombre d'HDR, le nombre de thèses encadrées est faible (voir auto-analyse). Il est à noter que

3 nouvelles thèses débutent à l'automne 2010. En accord avec les consignes INRA, l'ensemble des thèses réalisées au CESAER font l'objet d'un financement (INRA/région, Bourse DGER, accord de coopération...). Après leur thèse, les jeunes docteurs de l'unité s'intègrent globalement bien, dans l'enseignement supérieur, dans la recherche ou sur des postes d'étude dans la fonction publique (annexe 2).

L'implication forte de l'unité dans la formation contribue au développement de l'accueil de stagiaires, en master ou en formation d'ingénieur. En moyenne, nous recevons une dizaine de stagiaires par an, sur des opérations de recherche ou d'expertises conduites par la cellule.

3. Organisation et fonctionnement de l'unité

3.1. L'organisation de l'unité

L'UMR est localisée dans les locaux d'AgroSup Dijon (ex-ENESAD). L'association entre l'unité INRA d'économie et de sociologie et le département d'économie remonte au début des années soixante-dix. Elle a débouché sur la création d'une UMR en 1998. Entre 2006 et la date de l'évaluation, **l'équipe de direction** a changé : F. Aubert a assuré la direction jusqu'au 31 décembre 2008, avec J.P. Huiban comme directeur adjoint la première année, puis avec C. Détang-Dessendre. Celle-ci à pris la direction de l'unité au 1^{er} janvier 2009 sans adjoint, la fusion de l'Enesad et de l'Ensba pour créer AgroSup créant quelques perturbations institutionnelles. La direction actuelle s'appuie sur un bureau constitué des animateurs scientifiques (S. Charlot, J.P. Huiban et N. Renahy), d'un représentant des enseignants-chercheurs servant notamment de relais avec la direction d'AgroSup (M. Berriet-Sollic) et de F. Aubert au titre de l'opération structurante. M. Martin a été adjoint aux affaires administratives jusqu'en fin 2008. V. Piguet a repris une grande partie de ses fonctions et notamment le suivi budgétaire.

Un conseil d'unité se réunit entre 4 et 6 fois par an et une à deux assemblées générales se tiennent par an selon l'actualité (compte rendu de ces instances sur l'intranet de l'unité). Le conseil est constitué de membres élus (4 Chercheurs et enseignants-Chercheurs, 3 ingénieurs et techniciens, 2 administratifs et 1 doctorant) et de membres de droit (l'équipe de direction et les animateurs scientifiques). Il est ouvert à toute personne qui souhaite y assister³. Il est un lieu de diffusion de l'information, de débat collectif mais aussi d'instruction de dossiers puis de préparation de décisions. L'organisation des débats a évolué au cours du temps. Le fonctionnement en commission a permis la rénovation du site internet, l'élaboration d'une politique de documentation. Dans la gestion quotidienne, ce mode d'organisation a montré ses limites et des personnes sont maintenant chargées de suivre différents dossiers tels que la formation permanente, les séminaires, la lettre d'information interne, les locaux⁴ ...Un point régulier est réalisé en conseil d'unité et les orientations possibles sont discutées.

³ Un débat récurrent porte sur le rôle de ce conseil, entre lieu d'information (ouvert à tous) et lieu d'instruction (où ne siègeraient que les élus et membres de droit). La première option a été privilégiée.

⁴ La localisation de l'unité est remise en question depuis la création d'AgroSup. Un éventuel déménagement, pas encore tranché après 2 années d'instruction, place l'unité dans une situation d'incertitude (voir l'autoévaluation).

Si l'unité est organisée en 3 axes de recherche, il ne s'agit pour autant pas d'équipes autonomes et les modalités de fonctionnement concret fournissent de nombreuses occasions de concertation et collaboration interne. Deux types de **séminaire** se tiennent régulièrement. Le premier est l'occasion de présentation de travaux sur papier, de chercheurs du CESAER, mais surtout de chercheurs extérieurs (entre 12 et 15 séances par an, organisé par S. Blancard et J. Mischi). Le second, mensuel, est dédié à la présentation de travaux en cours des chercheurs de l'unité et fonctionne comme un groupe de travail et de réflexion (Organisation : E. Rouvière et J.S. Ay). Enfin, des séquences (2 demi-journées par an) sont consacrées à la présentation de l'avancement des travaux des doctorants. Les chercheurs du CESAER participent aussi activement à l'animation scientifique de la MSH, avec notamment l'organisation du séminaire « sciences sociales en pratiques : les mondes ruraux » depuis 2004, et de journées thématiques (voir liste en annexe 4).

Enfin, chaque année, une partie de la dotation de base (environ 20 000 euros) est consacrée au financement d'un **appel d'offre interne** qui vise à soutenir trois types d'opérations : le lancement de nouveaux projets de recherche, la participation de colloque à l'étranger et les opérations de formation (voir annexe 7 pour les modalités de gestion de cet appel d'offre)

3.2. Les ressources humaines

Au 30 juin 2010, le CESAER compte 45 personnes dont 22 chercheurs et enseignants-chercheurs, 8 ingénieurs et 8 doctorants.

Tableau 1 : Mouvements de personnels statutaires au cours de la période 2006-2009

Entrée au cours de la période 2006-2009			
Bruneau Ivan	CDD	postdoc	2006
Musolesi Antonio	Titulaire	chercheur	2006
Blancard Stéphane	Titulaire	Ens-chercheur	2006
Breuil Marie-Laure	Titulaire	chercheur	2007
Gallaud Delphine	Titulaire	Ens-chercheur	2007
Rogers Juliette	CDD	postdoc	2008
Plantinga Andrew	CDD	Chercheur invité	2008
Bernard de Raymond Antoine	Titulaire	chercheur	2008
Rouvière Elodie	Titulaire	Ens-chercheur	2008
Royer Guillaume	Titulaire	Assistant-ingénieur	2009
Thevenin Thomas	Délégation	Ens-chercheur	2009
Martin Elsa	Titulaire	Ens-chercheur	2009
Diallo Abdoul	Titulaire	Assistant-ingénieur	2009
Sortie au cours de la période 2006-2009			
Nom Prénom	Remarques	Statut	année
Grolleau Gilles	Mutation	Ens-chercheur	2006
Soufflet Jean-François	Retraite	Ens-Chercheur	2007
Cardot Hervé	Démission (conc. PR)	Chercheur	2007
Paty Sonia	Délégation	Ens-chercheur	2007
Visalli Michel	Mutation	Assistant-ingénieur	2008
Rogers Juliette	CDD	postdoc	2009
Bruneau Ivan	CDD	postdoc	2009
Plantinga Andrew	CDD	Chercheur invité	2009
Huiban Jean-Pierre	Mutation	chercheur	2009
Boinon Jean-Pierre	Retraite	Ens-chercheur	2009
Dussol Anne-Marie	Retraite	Mise à dispo Insee	2009

Le nombre de titulaires scientifiques a légèrement augmenté depuis 2006, avec 1 chercheur INRA en sociologie et 2 enseignants-chercheurs AgroSup en économie en plus, sans pour autant retrouver son niveau de 2002 (24). Si les effectifs varient peu en solde au cours de la période, **les flux sont importants** (tableau 1), du fait notamment du développement d'accueils temporaires (en CDD ou sous d'autres formes). En 2010, l'unité doit accueillir 1 CR, 1PR et 3 post doc, et 2 départs (mutations) sont programmés (1 CR et 1 MC). Si les départs en retraite ont été peu nombreux sur la période évaluée (2 scientifiques et 1 ingénieur), le rythme va s'accroître significativement et 11 départs sont prévus au cours des 4 prochaines années : 3 PR et 1 DR, 4 ingénieurs et 3 personnels d'appui. Une réflexion sur les conséquences sera proposée dans l'auto-évaluation.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs bénéficient de la politique de l'INRA en faveur de la **formation permanente** relayée par la direction de l'unité. Un plan de formation est établi chaque année, prenant en compte l'ensemble des demandes des personnels de l'UMR. Différents types de formations sont alors prises en compte : (i) les formations individuelles diplômantes ou non, (ii) les formations collectives et (iii) les formations personnelles (non liées directement à l'activité professionnelle de l'agent). Au cours du précédent quadriennal, une formation diplômante (master de statistiques) a permis à un technicien de passer avec succès un concours d'ingénieur d'étude. Hors cette formation, un tiers des formations est dédié à entretenir, voir améliorer le niveau en anglais (chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants), un tiers couvre les besoins en formation technique (statistique, économétrie, cartographie...) et un tiers sont des formations pour améliorer les compétences administratives et de gestion. Enfin, deux agents ont bénéficié de formation dans le cadre d'un projet personnel.

Tableau 2 : les formations suivies par les personnels du Cesaer

	Nombre d'heures de formation					Répartition de l'activité de formation sur la période selon les thèmes	
	2006	2007	2008	2009	Total	Total	hors form. diplômante
Anglais	264	200	145	104	713	0,18	0,29
Statistiques	42	14	64	49	169	0,04	0,07
Form. diplômante	800	800			1600	0,39	
Informatique	35	119	49		203	0,05	0,08
Econométrie	147	36	120		303	0,07	0,12
Cartographie	28				28	0,01	0,01
Ecole Chercheurs	60	7	7	42	116	0,03	0,05
Form. personnelle				354	354	0,09	0,14
Autres	3	263	101	212	579	0,14	0,23
Total Heures	1379	1439	486	761	4065	1	1
Nbre de personnes	16	17	25	14	72		

3.3. Gestion des ressources financières

Le budget consolidé de l'unité voisine 400 000 euros en 2009, 40% émanant des tutelles et 60% provenant de ressources contractuelles (voir tableau des contrats en annexe 5). Cette répartition varie selon les années (voir tableau budget consolidé en annexe 6). Le soutien financier des tutelles est (i) consacré à doter individuellement les chercheurs (3000 euros par chercheur en 2009, soit près de 70% de la dotation de base), (ii) affecté au financement des services communs (hébergement, documentation, informatique hors micro...) et (iii) contribue à l'animation scientifique (séminaires, appel d'offre interne...). La mobilisation de la « part-chercheur » est laissée à l'appréciation du chercheur. Elle est essentiellement mobilisée pour financer des déplacements et du matériel informatique.

4. Bilan des travaux et résultats entre 2006 et 2010

La présence de chercheurs en économie, sociologie et les fortes collaborations entre économistes et géographes compliquent la discussion sur les publications de l'unité, les référentiels et les modes de classification variant d'une discipline à l'autre. Les listes AERES en sciences économiques et gestion, géographie, anthropologie et sociologie ont donc été mobilisées pour comptabiliser les revues à comité de lecture référencées AERES. Nous nous appuyons ensuite sur deux classements pour apporter quelques clés de lecture plus qualitatives de la production : (i) le classement de la section 37 du CNRS et (ii) les classements AERES-vague D pour tenir compte des travaux en sociologie et géographie.

Au cours du précédent quadriennal, les chercheurs du CESAER ont publié 129 articles dans des revues à comité de lecture référencées par l'AERES. Si l'on rapporte cette production au nombre d'équivalents temps plein de l'unité (16), les chercheurs de l'unité contribuent en moyenne à deux papiers par an, soit au-delà de l'attente des tutelles. La qualité de la production s'est élevée entre les deux dernières périodes évaluées : le nombre d'articles en A* ou en 1 a été multiplié par 3 ; le nombre d'articles publiés dans des revues classées en A ou en 2 a doublé. Enfin, le nombre d'ouvrages (support important en particulier chez les sociologues) s'est maintenu.

Tableau 3 : Nombres de publication selon le support

	2006-2010	2002-2005
Nombre d'articles ACL	129	88
Dans le classement AERES (vague D)		
A*	9	3
A	40	23
B	31	26
C	24	22
Dans classement CNRS Section 37		
1	10	3
2	22	10
3	28	20
4	22	25
Nombre total d'articles dans revue CL non référencée	19	14
Total ouvrages	4	5
Total chapitres d'ouvrage	52	40

En économie, la moitié des articles de rang 1 et les deux-tiers des rangs 2 sont publiés dans des revues spécialisées en économie régionale (tableau 4). Cette répartition illustre une spécialisation des recherches du CESAER. Pour autant, la publication d'articles dans les revues importantes d'économie agricole d'un côté et d'économie publique de l'autre, montre que les investissements du dernier quadriennal dans ces deux domaines ont porté leurs fruits. En sociologie, les travaux du CESAER sont publiés dans les revues françaises qui comptent. Si on trouve une présence forte dans deux revues, *Genèses et Politix*, avec 4 papiers dans chacune, les supports sont variés (16 au total en s'en tenant qu'au revues retenues par l'AERES). Il est à noter l'effort accompli par les sociologues pour publier en langue anglaise : deux papiers sont parus début 2010.

Tableau 4 : Les revues supports en économie selon leur rang dans le classement CNRS

Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4
American J. of Agri. Eco. Annales Hist. Sc. sociales J. of Economic Geography J. of Urban Economics J. of Public economics	Annals of Regional Science Applied Economics Environment & Planning B Environmental & Res. Eco. Env. Model. & Assessment European R. of Agri. Eco. J. of Operational Research Society Journal of Regional Science Regional Science & U. Eco. Regional Studies Small Business Economics	Canadian J. of Regional Sc. Economics Bulletin Economics Letters Economie et Prévision Economie et Statistique Environnement & Dev. Eco Food Policy Growth and Change J. of Agri. & Food Ind. Orga. J. of Productivity Analysis R. of Agricultural Economics Revue d'Economie Politique R. d'Eco. Régionale et U. Revue Economique Revue Française d'Economie	R. d'Etude en Agri et env. Economie Publique Economie Rurale Economies et Sociétés Géo. Économie Société Revue de la régulation Spatial Economic Analysis

4.1. Population et mode de vie

Les stratégies de localisation résidentielle des individus conduisent à une répartition de la population sur le gradient urbain-rural et dans l'espace géographique (Nord-Sud, Littoral-intérieur, etc.), structurant l'espace économique et social. Il s'agit tout d'abord de comprendre qui habite où et pour quelles raisons, pour ensuite s'intéresser aux conséquences économiques et sociales de la distribution des populations dans les différents territoires. L'attention est en particulier portée sur les modes de structuration des groupes sociaux et sur les relations qu'ils entretiennent, avant de mener plusieurs analyses réflexives sur les catégories spatiales. Différentes disciplines sont mobilisées - l'économie, la sociologie et la géographie-, seules ou en articulation.

4.1.1. L'étalement urbain

La périurbanisation correspond à la relocalisation d'une partie de la population urbaine dans des espaces mixtes résidentiel et agricole en périphérie des villes. L'arbitrage entre consommation foncière et coûts des migrations alternantes est au cœur du mécanisme économique de la périurbanisation, conjugué à la réduction des coûts d'usage de l'automobile et à l'augmentation des revenus moyens. Les **stratégies résidentielles** et les mécanismes de périurbanisation font l'objet de

travaux tant théoriques qu'empiriques. L'économie géographique permet de montrer la possibilité du développement de centres d'emploi secondaires en périphérie des métropoles [35]⁵. Ces travaux combinent aussi de façon originale des apports de l'économie et de la géographie. Ainsi, on introduit des automates cellulaires ou encore l'analyse fractale dans le modèle monocentrique de l'économie urbaine pour expliquer l'étalement urbain par la modification des préférences de voisinage, les niveaux de revenus, les coûts de migrations alternantes ou encore par l'imposition d'une ceinture verte [34], [75], [77], [104], [243].

Le rôle des aménités naturelles (présence de bois, forêts, agriculture, formes paysagères), dans le choix de la localisation résidentielle, est souvent avancé pour expliquer le développement de la périurbanisation. La valeur attribuée aux aménités paysagères est évaluée en estimant des modèles hédonistes [76] sur la base d'une description et d'une évaluation des caractéristiques d'un paysage en reconstituant notamment la vue depuis le sol [85]. On montre que les paysages « verts » dans la région périurbaine de Dijon donnent des plus values immobilières, mais d'ampleur limitée (de l'ordre de + 1 à + 2% du prix des maisons). Seules les aménités proches des maisons sont valorisées ; elles le sont davantage lorsqu'elles sont vues que lorsqu'elles sont présentes, mais masquées : la vue compte. Les formes complexes (mosaïques, nombreuses petites taches, etc.) sont particulièrement valorisées [36], [78], [37], [31].

La prise en compte des caractéristiques du climat (température, précipitations) dans les choix de localisation résidentielle est en cours. Une première vague de résultats méthodologiques a permis de comprendre le jeu différencié des facteurs physiques qui agissent sur le climat et de reconstituer de façon exhaustive sur le territoire métropolitain des valeurs climatiques communales, en partant des données synoptiques de Météo-France [63], [86], [109], [110]. Ces résultats vont permettre de passer à l'étape suivante, la mesure du rôle du climat dans les choix de résidence.

4.1.2. Migration, accessibilité et tri social

On propose tout d'abord une grille d'analyse microéconomique qui permet de distinguer les facteurs explicatifs des mobilités des individus selon leur position dans le **cycle de vie** et selon leur origine géographique. Ainsi, motivations résidentielles et motivations professionnelles se combinent de façon différente au cours de la vie et conduisent à un tri des populations entre la ville, sa périphérie et les espaces ruraux, ce qui contribue au renforcement des disparités socio-spatiales [79]. Les conséquences de ces **phénomènes de tri** sont alors examinées. Très schématiquement, les jeunes quittent les espaces ruraux pour des raisons professionnelles, les couples avec enfants se "périurbanisent" pour accéder à la propriété (mais aussi dans un souci de préservation d'un cadre de vie) et enfin l'arrivée dans le rural au moment de la retraite est une combinaison de démarches de retour au pays et de recherche d'aménités naturelles, notamment de soleil [61], [50]. Une enquête sociologique interroge le développement d'une préférence pour l'habitat pavillonnaire périurbain. Du point de vue des cheminements biographiques, on peut opposer l'itinéraire en boucle des ruraux que tout ramène au village d'origine à celui en escalier des urbains qui accèdent ainsi par étape à la propriété. L'attachement concerne les ménages les plus fragiles et se traduit par un repli sur la résidence. L'ancrage caractérise les ménages qui ont acquis le savoir-faire en matière de réseaux de sociabilité et de mobilité [49].

⁵ Les nombres entre crochets renvoient à la liste de publications en Annexe 1.

La **question de l'accès** aux services de proximité et aux emplois nourrit les débats régionaux et nationaux d'aménagement du territoire. L'enjeu est double. D'une part, le dynamisme économique et social d'un territoire est conditionné par l'attrait que celui-ci peut exercer sur les individus, attrait notamment lié à la proximité de commerce et de services et aux opportunités d'emplois. Ainsi par exemple, la concentration de l'offre de services publics d'éducation tend à renforcer les inégalités en accroissant le prix du foncier [447]. D'autre part, les conditions d'accès des populations résidentes aux emplois et tout un ensemble d'équipements et de services constituent une dimension essentielle de l'équité territoriale, par exemple en termes d'accès aux soins [132].

Un ensemble de travaux méthodologiques a permis la réalisation d'un outil de mesure de l'accessibilité routière, exprimée en kilomètre et temps de trajet aux heures creuses et aux heures de pointes. Cet outil, dénommé, Odomatrix, référencé par l'agence pour la protection des programmes [499], est mis à disposition de la communauté scientifique et des acteurs institutionnels (Insee, ...) et a été mobilisé dans différentes opérations de recherche. Ainsi, une description fine des temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et des petites villes met en évidence qu'entre 1980 et 1998, les services publics se sont maintenus sur le territoire, ou encore que dans les espaces peu denses, les enfants scolarisés ont des temps de trajets plus longs que les actifs [42]. Le rôle des niveaux d'accessibilité aux emplois sur les sorties de chômage est étudié dans différents types d'espace et pour différents niveaux de qualifications. Les caractéristiques des marchés du travail semblent jouer un rôle plus important pour les chômeurs des espaces ruraux que pour les chômeurs des grandes villes [80].

4.1.3. Groupes sociaux : structuration et interdépendance

Différentes recherches relatives à la structuration des groupes sociaux résidants des espaces ruraux ont été menées, soit en prenant pour objet les classes populaires, soit en s'intéressant aux formes des relations entretenues entre groupes.

En lien avec les recherches de l'axe « Politiques et territoires » qu'ils recoupent en partie (les recompositions sociales des espaces ont des effets sur les comportements politiques [66], le **groupe ouvrier** a été particulièrement étudié. Historiquement très présent dans les espaces ruraux, ce groupe voit sa présence évoluer du fait des reconfigurations contemporaines de l'industrie. Malgré sa pérennité, il perd de sa singularité en termes de conditions de travail et de mode de vie, qui se rapprochent de celles plus globales des classes populaires [126], [204]. Du fait d'un délitement des formes anciennes d'encadrement de la jeunesse ouvrière, le seul capital d'autochtonie ne saurait les préserver complètement de certaines formes d'anomie [148], quand s'opère parallèlement une distanciation croissante des rapports entre générations qui modifie les logiques d'appartenance territoriale [136] et que cette déstabilisation sociale est susceptible de se traduire par des mobilités de précarité [94].

Au-delà du seul groupe ouvrier, ce sont les relations entre groupes sociaux qui ont été étudiées. Des analyses socio-historiques se sont attachées à mettre au jour **l'évolution des relations d'interdépendances** entretenues entre ouvriers et patronat d'une part, ouvriers et créanciers d'autre part. Ainsi, une étude de cas a montré que la domination personnalisée (ou « paternalisme ») a particulièrement eu cours pendant l'entre-deux-guerres, lorsqu'une relative familiarité s'est mise en place entre le maire patron, établi au sein de la bourgeoisie industrielle régionale, et une fraction de salariés établis dans l'espace villageois [67]. En ce qui concerne les relations marchandes et non plus d'emploi industriel, une étude de cas du commerce de textile et d'habillement dans le bassin minier

lensois revient sur les conditions sociales qui permettent le crédit de face-à-face du commerçant à sa clientèle jusqu'aux années 1970. Dans le contexte migratoire du XX^{ème} siècle, c'est la « reconnaissance sociale » qui fonde ce marché. L'effritement du contrôle social par l'interconnaissance conduit à l'identification de la clientèle et à la contractualisation des transactions : ce marché du crédit de face-à-face disparaît par l'intervention des établissements de crédits et des banques dans la transaction commerciale [115].

De manière complémentaire aux analyses sociologiques, une analyse économique en termes de capital social cherche à étudier les effets des coordinations locales hors marché sur le développement économique des territoires. On montre que la cohésion locale et les liens entretenus avec l'extérieur auraient des effets complémentaires significatifs et positifs pour expliquer les performances économiques des territoires, même si les phénomènes marchands restent prépondérants [33]. Cette approche est complétée par la construction d'un modèle économétrique qui teste les trois formes du capital social entendu comme attribut des personnes lié aux relations qu'elles peuvent mobiliser au service de leurs objectifs (bonding/linking/bridging), et conclut à leurs effets positifs et complémentaires sur la croissance [74].

4.1.4. Sens des catégorisations et réflexivité scientifique

Les **catégories spatiales** couramment utilisées ont une histoire, elles sont le fruit de luttes et de constructions sociales, scientifiques et politiques. Plusieurs chercheurs du CESAER ont participé au groupe de travail du CNIS « Statistiques et nouvelles tendances de localisation des populations et des activités », sous la présidence de F. Cuillier. Un membre du CESAER en a été le co-rapporteur. L'objectif global de cette réflexion était de contribuer à l'amélioration des outils statistiques pour quantifier ces nouvelles tendances de localisation. Le rapport final de ce groupe aboutit en 2009 à des préconisations pour l'amélioration du contenu des sources, de leur diffusion et mise à disposition. D'un point de vue méthodologique, des propositions d'actualisation des zonages sont avancées [457].

Il est aussi nécessaire d'étudier tant l'histoire sociale des disciplines que, de manière réflexive, sa propre pratique. Ainsi, en ce qui concerne la **sociologie rurale** en France, sa formation s'inscrit dans le contexte de la modernisation des campagnes à laquelle la sociologie a été confrontée et qui a orienté ses choix théoriques et méthodologiques. Dans l'immédiat après-guerre, la naissance de la sous-discipline tient du volontarisme modernisateur de la période et de logiques académiques encore largement inscrites dans la division ville/campagne chère aux agrariens et à la III^e République [70]. En amont de ce moment a été étudié le lent processus de requalification scientifique du folklore, de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale en Bourgogne. Il faut attendre la fin des années 1930 pour voir une nouvelle génération d'érudits, fonctionnaires municipaux des institutions culturelles ou enseignants, s'emparer des études folkloriques [87]. On peut alors distinguer trois catégories de folklore en 1937 : folklore scientifique, folklore appliqué, folklore touristique et commercial. C'est ce dernier qui a permis de créer une image touristique de la Bourgogne autour de son économie viticole [116]. Une recherche en cours s'intéresse à une période plus récente pendant laquelle trois regards différents sont portés sur les mondes ruraux par l'anthropologie et la sociologie françaises des années 60-70 (traditionaliste, modernisateur ou critique), mais tous fondés sur une analyse dichotomique : la ville du côté de la « modernité », la campagne du côté de la « tradition » [470]. Une recherche complémentaire s'est penchée sur l'évolution contemporaine des rural studies britanniques. Au Royaume-Uni, la référence à la *countryside* est un élément central du système des représentations symboliques de l'appartenance

nationale. En portant leurs regards sur les « *rural others* » (classe ouvrière urbaine, jeunes contestataires, nomades, anciens peuples colonisés), les chercheurs britanniques des années 1990 abordent une nouvelle question, celle de la remise en question de l'ordre dominant dans les campagnes, liée à la moindre domination des élites traditionnelles [229].

Enfin, plusieurs publications constituent des **retours réflexifs sur des enquêtes ethnographiques**. Il s'est agi, soit de mesurer le rôle donné à l'enquêteur dans un contexte de précarisation pratique et symbolique des classes populaires [27], [194], soit de mesurer les effets de l'importation des méthodes ethnographiques en socio-histoire [217], [384]. Une telle démarche est également appliquée lorsqu'il s'agit de revisiter collectivement un terrain d'enquête, afin de saisir à la fois l'historicité des sociétés étudiées et l'historicité du regard scientifique [21].

4.2. Localisation des activités et entreprises

La localisation, l'organisation et la coordination des firmes, qu'elles soient agricoles ou non, jouent un rôle déterminant dans les dynamiques économiques des territoires. La démographie économique permet de montrer la différenciation spatiale de la dynamique de création et disparition des entreprises. Les ressorts du développement des emplois ruraux, et notamment le rôle de la structure urbaine dans laquelle ces espaces s'insèrent sont la seconde piste creusée pour comprendre les dynamiques territoriales. En n'entrant plus par le territoire, mais en s'intéressant au fonctionnement des firmes, un ensemble de travaux étudie le lien entre innovation et caractéristiques des territoires. Enfin, une attention particulière est portée aux dynamiques de localisation des exploitations agricoles et aux déterminants de leur efficacité.

4.2.1. Localisation des activités et dynamiques territoriales

La dynamique des industries a été étudiée le plus souvent à partir de l'examen des structures stables et pérennes, les plus simples à étudier. Pourtant les flux jouent un rôle extrêmement important, comme le **montre la démographie économique** qui étudie les entrées et sorties d'activité des entreprises, des établissements, ou encore les réallocations d'emplois. A partir de l'examen de 810 000 établissements industriels, les entrées et sorties d'activité des établissements sont quantifiées, ainsi que les créations, destructions et réallocations d'emploi. Une analyse de la différenciation spatiale de ces phénomènes est ensuite proposée [18]. Les zones urbaines apparaissent comme le lieu d'un très fort renouvellement du tissu industriel, au regard de zones rurales plus inertes. Les zones périurbaines sont marquées par l'existence d'un solde positif net : de 1993 à 2002, on y crée davantage d'établissements et d'emplois, et ceci quel que soit le secteur concerné. L'analyse du taux de survie des établissements nouvellement créés [83] sur l'ensemble des secteurs d'activité entre 1993 et 2003 conduit au même type de différenciation spatiale : le taux de survie est beaucoup plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine, les zones périurbaines étant dans une situation intermédiaire. On crée moins souvent d'activités nouvelles en zone rurale, mais la survie y est plus fréquente, y compris lorsque les arguments usuels des modèles de survie (taille, secteur, intensité de la concurrence spatiale) ont été contrôlés.

Cette opposition entre des territoires urbains, plus actifs mais instables, et des territoires ruraux caractérisés à la fois par l'inertie et la pérennité, est aussi mise en évidence dans un travail sur la **demande de travail issue des entreprises agro-alimentaires**. La vitesse d'ajustement de l'emploi est sensiblement moindre en zone rurale, et la demande est davantage sensible à l'effet du coût du

travail. A l'inverse, les résultats relatifs aux zones périurbaines établissent l'importance des effets d'échelle et suggèrent l'influence de forces de congestion favorables au développement de l'activité dans ces zones préférentiellement aux centres-villes [84]. La formation continue en entreprise est un outil d'ajustement de la main d'œuvre aux postes de travail. Une fois les caractéristiques du salarié et de la firme contrôlées, il reste des différences spatiales d'accès à la formation continue : Au sein des marchés urbains denses, les meilleurs appariements employé-poste et le turnover plus élevé sur les marchés denses seraient déterminants pour expliquer le moindre recours à la formation continue dans ces espaces. Le rôle négatif de la densité concernerait uniquement les salariés des entreprises urbaines et l'accès à la formation continue serait moins fréquent pour les salariés des firmes rurales que pour ceux des firmes urbaines [106].

Des travaux ont permis que la nouvelle économie géographique (NEG), initialement très orientée vers les questions urbaines, contribue à la lecture de la situation rurale. Les arguments de la NEG (proximité des autres firmes, potentiel de marché et coût du travail) offrent un nouvel éclairage de **la répartition des activités industrielles, agricoles ou encore des services à la population**. Partant de l'hypothèse que la performance des firmes concentrées pâtit des coûts urbains (coûts du logement, des transports domicile-travail...), le développement d'un modèle combinant économie géographique et économie urbaine montre que la périurbanisation des emplois des grandes villes peut constituer une stratégie efficace pour le maintien de la suprématie de ces firmes face à l'accroissement de la concurrence étrangère [35].

Les interactions entre dynamique urbaine et développement de l'emploi rural sont étudiées à travers une extension d'un modèle à la Boarnet, où sont estimées simultanément l'évolution de la population et de l'emploi des zones rurales, en tenant compte de l'évolution des zones urbaines proches. Si les centres urbains dynamiques exercent un effet positif sur leurs espaces périphériques (en termes de population et d'emploi), ceux qui sont en déclin influencent de façon non univoque leur périphérie [28]. Les liens entre dynamiques régionales et degrés d'intégration économique sont étudiés au niveau européen sous différents aspects. Dans un travail à l'échelle des villes européennes, on montre que dans une économie marquée par l'importance de la connaissance, le rôle des métropoles semble plus que jamais dominant. Les métropoles européennes convergent de manière structurelle, tant en termes de revenu que de distribution sectorielle des activités [45]. La place des petites villes, dans le développement rural, est étudiée à l'échelle de 5 pays européens au travers du rôle de la demande locale dans le développement des biens et services de proximité et de l'effet multiplicateur des secteurs traditionnels [40], [60]. Les entreprises rurales les plus 'traditionnelles' et les moins productives sont celles qui ont le comportement le plus localement centré, en termes d'achats et de ventes. Un tel résultat traduit plus généralement une différenciation sectorielle dans le degré d'intégration économique locale. De même, la taille du marché local de biens intermédiaires nécessaires au fonctionnement de l'entreprise influence fortement et positivement son degré d'intégration économique locale.

Au sein des emplois ruraux, le poids croissant des activités destinées à satisfaire les besoins des populations locales, activités qui constituent le socle d'une économie dite « résidentielle », est mis en évidence [29]. Parallèlement, l'agriculture et les secteurs qui lui sont directement liés pèsent aujourd'hui peu et sont largement devancés par les secteurs industriels. Ainsi, alors qu'en 1990 seul un tiers des bassins de vie animés par un bourg ou une petite ville compte plus d'emplois résidentiels que d'emplois agricoles et industriels, ils sont, en 1999, plus de la moitié à être dans ce cas. En outre,

toutes choses égales par ailleurs, la croissance de l'emploi a été plus marquée dans les bassins proches des grands pôles urbains et la dynamique démographique locale influence positivement le développement des activités économiques. Si, en parallèle, la croissance de la population a été favorisée par la croissance économique locale, cette dernière engendre plus de croissance démographique locale que la croissance démographique n'engendre de croissance économique locale. L'importance, différenciée dans l'espace, des services résidentiels dans les économies locales est analysée, en montrant comment le potentiel de marché et la propension à consommer localement déterminent la localisation de ces activités [54]. Après un examen de la concentration des activités touristiques sur le territoire français, ces travaux montrent qu'une dépendance forte aux activités touristiques (spécialisation élevée) se traduit par un niveau de croissance régionale plus faible. La question de la territorialisation de l'action publique en matière de tourisme est alors posée [227].

4.2.2. Innovation, entreprises et coordination

L'innovation constitue une dimension importante du fonctionnement de l'entreprise et des secteurs. On cherche à explorer les liens entre **les performances des entreprises, en termes d'innovation et de capacité à coopérer, d'une part, et les caractéristiques du territoire, d'autre part**. Il s'agit de comprendre les déterminants et les obstacles à l'innovation, en replaçant l'entreprise dans son réseau de relations. Dans l'objectif de mieux appréhender le rôle de la proximité (géographique, organisationnelle) dans le processus d'innovation, une réflexion méthodologique est menée sur le passage d'une approche essentiellement technologique de l'innovation, centrée sur la compréhension des logiques organisationnelles des entreprises à une approche plus large visant à prendre en compte l'ensemble de l'activité d'innovation (technologique, organisationnelle, marketing) et des relations que les entreprises tissent avec leur environnement (clients, fournisseurs, centres techniques) dans la perspective d'innover [23]. Une application à l'industrie laitière, et aux structures de formation qui y sont attachées (les ENIL, écoles laitières), confirme l'importance de la proximité organisée dans le transfert des connaissances [24].

Dans le secteur des agrumes, l'importance des échanges d'informations de connaissances entre les producteurs est étudiée dans le cadre de la constitution de réseaux et d'un système productif localisé à la frontière entre l'Uruguay et l'Argentine [52], [44]. On montre que ces réseaux, constitués à la fois d'acteurs privés et publics, reposent sur différents effets de « proximité » et contribuent à construire des capacités et ressources nécessaires aux entreprises pour s'insérer et se maintenir sur le marché mondial. Les modes de coordination des acteurs pour innover sont également étudiés à travers l'étude des points de recouvrement des proximités tant géographiques qu'organisationnelles, en particulier dans le cadre de la résolution des conflits se produisant dans les projets d'innovation menés en coopération [16]. L'enquête effectuée auprès de 80 responsables de projets d'innovation menés dans des entreprises françaises de biotechnologie, montre que, plus la résolution des conflits est de nature coopérative, plus les proximités géographiques et organisationnelles sont mobilisées. Enfin, on examine les stratégies de protection de l'innovation par les firmes de haute technologie à partir d'une analyse quantitative portant sur 358 firmes [144]. Contrairement aux attentes sur l'importance du brevet, c'est au contraire les délais d'avance qui restent le premier moyen de protection de l'innovation, suivi par le secret.

Au-delà des questions d'adoption de l'innovation, différents travaux étudient la relation entre innovation et performance des firmes. En utilisant un estimateur de type bayésien sur données de panel, on établit le lien entre stock de connaissance et productivité [46], [47]. Le schéma classique (à

la Crépon-Duguet-Mairesse) du lien entre R&D, innovation et performances [123] est adapté sur des secteurs traditionnellement considérés comme particuliers, les services, et plus spécifiquement les KIBS (*Knowledge Intensive Business Services*). Ce travail montre que, contrairement à ce qui est parfois avancé, ce cadre d'analyse, traditionnellement utilisé pour étudier le secteur manufacturier, conduit à des résultats intéressants dans le cas des services, du moins de la fraction technologique de ceux-ci.

Les nouveaux instruments de contrôle de la qualité sanitaire des aliments peuvent être appréhendés comme des innovations organisationnelles pour améliorer les performances sanitaires des firmes. Ils ont pour particularité de faire apparaître une coopération accrue entre des entreprises agroalimentaires volontaires et les autorités publiques en charge du contrôle. L'exploitation de données originales a permis d'étudier les formes concrètes de la coopération entre firmes et avec les pouvoirs publics dans un secteur particulier, celui de l'importation de fruits et légumes. On montre que les importateurs ont mis volontairement en œuvre cette coopération pour ne pas se voir imposer un système plus lourd et plus contraignant, qui aurait alors été défini et mis en œuvre par la grande distribution [15], [39]. Du point de vue des entreprises, la menace se déplace ainsi du terrain juridique au terrain commercial [107]. La quantification de ces tendances est menée à partir du traitement de variables relatives aux caractéristiques propres des firmes ou à leurs relations amont-aval. Elle suggère que, en termes de politiques publiques, dans l'objectif d'améliorer la qualité sanitaire des produits aux frontières, les autorités publiques ont deux leviers d'action pour mettre en œuvre les standards minimum de qualité et ainsi jouer sur l'effort sanitaire [127]. D'une part, les autorités publiques peuvent tenir compte des caractéristiques intrinsèques des entreprises et notamment de leur taille et, d'autre part, elles peuvent indirectement agir sur les clients susceptibles d'inférer sur le comportement des entreprises amont (la grande distribution).

4.2.3. Agriculture, performance et environnement

Si on a montré que l'agriculture n'est plus le secteur qui structure l'activité économique de la grande majorité des espaces ruraux, il n'en reste pas moins qu'elle demeure une activité déterminante, occupant notamment plus de la moitié du territoire français. La proximité des matières premières, mais également les instruments de la politique agricole commune (soutien des prix, aides couplées, etc.), ont eu tendance à figer **la localisation de certaines productions agricoles**. Dans un contexte marqué par l'évolution de tels dispositifs, on analyse les déterminants économiques de la localisation d'une production à la fois historiquement peu aidée par les pouvoirs publics mais également soumise à de fortes contraintes environnementales, la production porcine, observée dans les contextes français et danois [515], [118]. On analyse l'impact des externalités d'agglomération sur la localisation des productions porcines, que ces externalités soient pécuniaires (accès aux marchés des inputs et des outputs), techniques (utilisation d'un décalage spatial) ou environnementales (nuisances et réglementations environnementales). Les externalités technologiques, considérées ici au travers des interactions de voisinage, jouent le rôle prépondérant alors que les relations marchandes d'amont et d'aval influencent peu l'agglomération et les performances. A contrario, l'effet global des contraintes et régulations environnementales joue un rôle dispersif sur la production mais celui-ci n'est pas suffisamment intense pour contrecarrer l'effet des économies d'agglomération. De façon globale, ces variables environnementales n'altèrent cependant pas les performances individuelles des firmes, suggérant que celles-ci réagissent à ces contraintes par une amélioration de leur efficacité technique. [333].

L'efficacité productive et l'évolution de la productivité des exploitations agricoles sont étudiées en prenant appui sur les frontières de production, de coût et de profit. Afin de montrer l'influence des contraintes de financement sur les décisions des agriculteurs, nous utilisons un modèle non paramétrique appliqué à un échantillon d'agriculteurs français au cours des années 1994 à 2001 [6]. L'effet des contraintes de crédit et d'investissement s'exerce de façon différencié sur le profit des agriculteurs : les exploitations non contraintes financièrement sont de plus grande taille, plus efficaces et semblent tirer parti d'un cercle vertueux où l'accès aux marchés financiers permet de réaliser de meilleurs choix productifs. Le concept de causalité à la Granger et la représentation VAR sont employés pour étudier la relation dynamique entre exposition aux contraintes financières et performance productive dans l'agriculture [7], [56]. A partir d'un échantillon d'exploitations françaises, il est constaté la présence d'une causalité bidirectionnelle entre contraintes financières et performance productive : la performance productive affecte la situation financière mais cette dernière influence également la performance productive des agriculteurs.

Dans un contexte marqué par des réformes de la PAC dont l'un des objectifs est de soumettre davantage l'offre agricole européenne aux signaux des marchés, la recherche de compétitivité est devenue une préoccupation majeure des agriculteurs. Les moins performants doivent rattraper les plus efficaces en essayant d'adopter progressivement les meilleures pratiques. Ainsi, on tente de révéler et mesurer ces éventuels phénomènes de convergence des performances productives entre des exploitations agricoles françaises au cours de la période 1994 [8]. Les estimations des niveaux de la productivité globale des facteurs basées sur la notion de fonction de distance indiquent clairement des processus de rattrapage, à la fois technique et d'échelle entre les exploitations. Enfin, sur un nouvel échantillon d'exploitations agricoles françaises en 2003, une mesure globale d'efficacité est menée [100] sur la base d'une comparaison de modèles DEA. Celle-ci est décomposée en trois éléments à savoir l'efficacité technique, l'efficacité taille et les gains potentiels à la spécialisation. Les résultats montrent que près de la moitié de l'inefficacité mesurée dans le secteur agricole est liée au manque de spécialisation des exploitations.

4.3. Politiques et territoires

Les travaux de l'Axe « Politiques et territoire » du CESAER ont pour objectif d'éclairer tant les justifications, les objectifs et l'efficacité au regard de ces objectifs, que le processus de construction et de mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire et des politiques agricoles. Ces travaux s'organisent autour de trois principaux thèmes complémentaires. Le premier volet, en amont des effets des politiques, est centré sur les mobilisations sociales, la sociologie des élus ruraux et les représentations sociales. Une partie des travaux est consacrée à l'analyse et l'évaluation des politiques agricoles et d'environnement, en lien avec les politiques de développement rural. Le troisième volet se réfère à la nouvelle économie géographique et le fédéralisme financier pour relire les politiques d'aménagement et la question de la décentralisation dans le cadre d'espaces différenciés.

4.3.1. Pratiques militantes et encadrement des mondes ruraux

Dans une perspective historique, les travaux des sociologues éclairent certains aspects de la transformation des attitudes et des institutions politiques du début du 20^e siècle à nos jours. Cette approche entend favoriser l'échange interdisciplinaire et, en particulier, le rapprochement en cours

entre les sciences historiques et la sociologie politique [217], [384], [219]. Ces travaux s'articulent autour de deux grandes thématiques : d'une part, une sociologie des mobilisations collectives et des institutions politiques, d'autre part, une analyse de la construction politique, idéologique et sociale des marchés agricoles.

Nos travaux donnent à voir certains aspects du **renouvellement des formes de mobilisation et d'encadrement des populations rurales** alors que, dans un contexte scientifique « urbano-centré », on ne sait que peu de choses de la compétition politique dans les espaces ruraux ou du type de mobilisations collectives qui s'y déroulent [66]. Les espaces industriels ruraux sont le lieu d'une domination personnalisée qui, loin de se réduire à un schéma monolithique (« le » paternalisme), varient très sensiblement dans le temps, notamment en fonction de la position du patronat familial dans les espaces locaux et extra-locaux [67]. Cette autorité peut être contestée dans le cadre de luttes municipales : en s'appuyant sur le PCF et la CGT, des ouvriers ont pu accéder au pouvoir local en reversant dans l'espace municipal les logiques de domination qu'ils subissent au quotidien dans les entreprises [187]. Les recherches menées sur la Confédération Paysanne [211] et les groupements de chasseurs [65] montrent que les sociabilités militantes de différentes organisations rurales, très localisées, ne peuvent être comprises sans être reliées à différentes échelles : régionales (pôles d'emploi), nationales, européennes. Une attention particulière a été portée aux effets des transformations de l'ordre politico-institutionnel sur les espaces ruraux : émergence de concurrence entre élus ruraux dans la quête de nouveaux habitants [51], impact des directives européennes de protection de l'environnement (provoquant de nouvelles mobilisations « ruralistes » [25]).

L'autre angle de politisation des mondes ruraux passe par le **contrôle des marchés**, notamment agricoles. Or, sur le marché des vins, nous avons pu montrer l'importance décisive dans le cadre Républicain du début du siècle du poids politique des propriétaires contre les négociants pour la création d'une législation des appellations d'origine réservant la rente de la qualité à la propriété [19]. Le cas de l'agriculture coloniale, et plus particulièrement celui de l'agrumiculture en Algérie, offre à cet égard un contre-modèle au contrôle républicain du marché (économie de la qualité, fondée sur la tradition et la petite propriété paysanne). Alors qu'une partie du gouvernement colonial joue la carte de la mondialisation et de la standardisation du marché sous l'égide des coopératives, le monde des colons résiste très fortement à ce projet à la fois politique et économique, pour préserver un modèle protectionniste et spéculatif, dominé par les « grands domaines » coloniaux [506]. Or, l'une des grandes réussites de l'agriculture française, pour les produits haut de gamme, est d'avoir réussi à imposer une idéologie traditionaliste, artisanale, issue des mouvements régionalistes de l'entre-deux-guerres et juridiquement protégée par le système des AOC. Le contrôle du marché est bien également une entreprise culturelle mobilisant sur le marché du vin [186], érudits, universitaires, patrimonialisant un produit et un territoire. Le secteur des fruits et légumes, laissé à l'écart des grands compromis politiques et institutionnels entre l'Etat et la paysannerie, donne à voir, quant à lui, un rapport beaucoup plus immédiat des producteurs au marché, ainsi qu'une pluralité de circuits commerciaux, pluralité sur laquelle les producteurs s'efforcent de jouer pour construire une forme de protection face à la montée en puissance de la grande distribution [98].

4.3.2. Analyse et évaluation des politiques liées aux territoires

Les politiques agricoles, environnementales et rurales, historiquement pensées à l'échelle nationale, voire européenne, accordent une attention croissante aux spécificités des territoires et ces politiques sont de plus en plus nettement prises en charge par les collectivités locales. Leur analyse constitue un volet des travaux réalisés dans l'axe, prolongé par l'évaluation des mesures correspondantes, ce qui suppose le développement de cadres analytiques spécifiques. Un accent particulier est mis sur l'analyse et la comparaison de ces politiques à l'échelle européenne ainsi que sur les instruments d'évaluation de mesures d'intervention territorialisées.

Le renforcement de la **dimension territoriale des politiques agricoles et rurales** est attesté tant par les analyses statistiques que monographiques [4]. Cette dimension est particulièrement présente dans la politique européenne, notamment dans le cadre du 2nd pilier de la Politique agricole commune. L'analyse de cette politique passe par l'explicitation du rôle de l'agriculture dans la croissance régionale, par ses effets d'entraînement et ses externalités [54]. La prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture dans le règlement de développement rural traduit l'ambivalence des relations marchandes et identitaires qui assurent les conditions d'une évolution de l'agriculture et de son rapport à la société [206]. En replaçant historiquement ce type d'intervention dans son rapport à la politique rurale [69], [72] et au développement durable [234], on montre que les ambiguïtés qui pèsent sur les objectifs et sur les modalités permettent d'ouvrir la palette des applications mais aussi l'hétérogénéité des résultats.

L'interrogation porte aussi sur la capacité des collectivités locales à renouveler et à territorialiser les politiques agricoles et rurales. A la lumière d'enquêtes de terrain dans différentes régions européennes, les principales caractéristiques de la territorialisation des politiques agricoles ont été analysées** : la constitution de formes de gouvernance plurielles et participatives, l'ouverture des soutiens à de nouveaux bénéficiaires, parfois non sectoriels, et l'adaptation de l'intervention publique aux spécificités locales. Mais cette territorialisation des politiques agricoles ne sous-tend pas une redéfinition générale des fondements et modalités de l'intervention agricole, dans un contexte de crise du secteur [53]. Même si des trajectoires régionales peuvent être distinguées en termes d'orientation des politiques agricoles et rurales, des logiques nationales persistent, empêchant de conclure à un éclatement des compromis nationaux [4], [96]. Les processus de territorialisation, conjugués à la décentralisation, ne permettent pas de résoudre, dans le contexte actuel, la question des disparités grandissantes entre les agricultures européennes, voire amplifient ce phénomène, ce qui pose la question de leur cohérence avec l'objectif européen de cohésion [72]. Enfin, c'est le processus même de décentralisation de ces politiques et rurales qui est à relativiser, du fait notamment des rapports de force en jeu entre échelons politico-administratifs [129].

Pour ce qui concerne l'évaluation des mesures de développement rural, le travail de l'unité est référé, d'une part, à un travail d'expertise régulier, soutenu par une recherche méthodologique visant la mise au point d'outils adaptés à l'évaluation d'effets de traitement territorialisés. Un premier travail a été consacré aux interventions publiques destinées aux territoires en décroissance. Ces évaluations montrent que les politiques ciblées géographiquement, en particulier sur les zones rurales, n'ont pas d'effet en tant que telles, remettant ainsi en question leur pertinence [509].

4.3.3. Fédéralisme et collectivités locales dans des espaces différenciés

Dès lors que la distribution géographique des populations, des activités et des équipements est hétérogène, on peut supposer l'existence d'inégalités sociales liées à la localisation des agents. Interroger l'hétérogénéité spatiale du point de vue social suppose d'explicitier le rôle de l'espace dans la production des inégalités sociales, en termes de ségrégation et d'accessibilité en particulier, et leur régulation. Cela ne va pas de soi de définir **une politique rurale en justice et en pertinence**. Les objectifs qui la sous-tendent aujourd'hui sont multiples et potentiellement contradictoires, sans principe explicite permettant de fonder l'arbitrage [128]. L'une des contradictions apparentes de ce type de politique est liée au rapport entre les inégalités territoriales et l'efficacité de l'organisation spatiale des activités économiques. D'un point de vue théorique, la prise en compte de critères de compensation dans un modèle d'économie géographique standard conduit à préférer l'agglomération à la dispersion, du point de vue de l'efficacité si les préférences collectives ne prennent pas en considération l'aversion pour les inégalités sociales. En revanche, la dispersion des activités, bénéficiant à la classe sociale la plus immobile, peut être préférée à l'agglomération [12]. Ceci pose alors la question des politiques mises en œuvre pour corriger les disparités spatiales et de leurs avantages et coûts, tant en termes d'inégalités spatiales et sociales qu'en termes d'efficacité.

L'une des options politiques de la gestion territoriale est celle de la décentralisation -permettant d'être au plus proche des préférences des acteurs du territoire- mais qui pose des questions budgétaires et de concurrence fiscale, mettant en jeu le niveau des taxes locales et de leurs contreparties en termes de dettes publiques et biens publics, d'autant plus importantes à analyser qu'elles varient selon les espaces considérés [11]. Concernant la **gestion des budgets des gouvernements locaux**, il existe une forte différenciation spatiale en termes de structure budgétaire des communes françaises [5] ; les dépenses d'équipements publics par habitant sont plus élevées dans les communes rurales alors que les différences spatiales sur les montants des recettes par habitant sont relativement plus faibles, en particulier en raison d'économies d'échelle insuffisantes.

Dans le cadre d'un modèle principal multi-agents, on montre qu'en présence d'une double asymétrie informationnelle sur le coût de production du bien public local, il est optimal pour l'Etat (le principal) de proposer aux collectivités locales (les agents) un contrat qui conduit à des distorsions aux deux bouts de l'intervalle des types, avec en moyenne une baisse de la fourniture du bien public et une augmentation de la variance dans les politiques budgétaires locales [32]. En outre, la décentralisation peut poser de sérieux problèmes de discipline budgétaire au niveau local dès lors que la contrainte budgétaire, qui pèse sur les collectivités locales est molle, i.e. que les collectivités locales anticipent qu'elles seront renflouées en cas de difficultés financières par le gouvernement central/fédéral [9], [10], [58], [102]. Ce problème est encore plus sévère dans un système de péréquation empilée à plusieurs échelons de collectivités infra-nationales [101].

Enfin, la décentralisation de la gestion des biens et services publics porte de nouveaux enjeux en présence d'externalités fortes et d'effets de débordements. C'est le cas des ressources rares et collectives, particulièrement lorsqu'il s'agit de biens environnementaux comme les bassins aquifères. Sur la base du cas d'étude de la Crau (Camargue), on montre que, du fait de l'externalité positive induite par les associations d'irrigants de la zone, le rôle d'une structure locale en charge de la gestion de la nappe, qui se limiterait classiquement au contrôle des prélèvements d'eau souterraine, peut être reconsidéré [90]. Il est ainsi toujours possible pour celle-ci de mettre en place un schéma fiscal global limitant sa surexploitation par différents utilisateurs tout en favorisant son approvisionnement optimal par une association d'irrigants.

Outre les questions de discipline budgétaire et la gestion des biens publics locaux et leurs effets de débordement, **les interactions fiscales horizontales et verticales et leurs conséquences en termes d'externalités fiscales et en dépenses** représentent un des enjeux majeurs de la décentralisation. La mise en concurrence de collectivités locales peut les pousser à des comportements excessifs en termes de défiscalisation. Ainsi, concernant par exemple les zones d'activités (défiscalisées), on montre que, même si le développement de celles-ci est centralisé, leur nombre est supérieur au besoin [20]). Dans le cas d'une gestion décentralisée, ce nombre augmente encore et accroît d'autant l'inefficacité. Le comportement des élus locaux, en fonction de leur couleur politique, compte aussi également dans la détermination des budgets. Plus la majorité au conseil général des Départements français est large, moins la fiscalité départementale est importante mais cette relation est plus faible dans les Conseils à majorité de gauche que dans ceux à majorité de droite [41].

La concurrence entre collectivités locales ne s'exerce pas seulement par le biais de politiques d'offre différenciées mais aussi à travers la fiscalité locale. S'il est incontestable qu'il existe des interactions fiscales entre les agglomérations françaises [26], on peut s'interroger sur la sensibilité du comportement fiscal des collectivités locales selon leur position sur le gradient rural-urbain. On montre ainsi que la concurrence fiscale n'augmente pas entre collectivités urbaines mais que la relation entre taux et base de taxe professionnelle est positive uniquement en zone urbaine [105], suggérant l'existence d'une rente d'agglomération imposable : l'imposition locale peut croître sans fuite de la base, contrairement à ce qui se passe en zone rurale [38]. Ainsi, cette rente d'agglomération imposable est confirmée dans les pôles urbains et ruraux français entre 1994 et 2003, pour la taxe professionnelle. On montre en outre qu'il existe des externalités fiscales verticales. L'appartenance à une intercommunalité et son régime fiscal jouent également fortement sur la fiscalité locale mise en œuvre [59].

D'autres formes de décentralisation des politiques locales passent par la promotion des territoires de projet. L'analyse du fonctionnement des Pays dresse une classification de ces territoires selon les relations urbain-rural et la présence de pôles d'emplois [1]. Les estimations d'un modèle logit multinomial confirment le caractère discriminant de ces critères de structuration spatiale en attachant au contexte urbain des effets de demande et des externalités d'agglomération qui s'opposent au contexte rural plus homogène en termes sociaux et plus spécialisé en termes économiques. Le croisement de cette analyse avec un examen des conditions de sociologie politique [2] permet de distinguer les situations dans lesquelles le Pays vient s'ajouter à une batterie d'outils à la disposition des acteurs du territoire, pour conforter les choix antérieurs (Pays urbains et ruraux) de celles dans lesquelles le Pays ouvre une opportunité d'association de nouveaux acteurs et d'essai de nouvelles combinaisons spatiales (Pays périurbains et composites).

La décentralisation des politiques peut aller jusqu'à ne pas mettre en pratique des actions spécifiques ciblant l'objectif mais favoriser la prise en charge de ces actions par les acteurs privés, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'associations. Ainsi, les « alliances vertes » entre les entreprises et les associations de protection de l'environnement se fondent sur des relations d'intérêt mutuel et incluent différentes formes de coopération [62]. Cependant, ces alliances peuvent générer des effets pervers. Ainsi, une association, garante de la protection d'un compartiment (souvent une espèce animale ou une partie plus large de la biodiversité), peut apporter sa caution à la conduite d'une entreprise qui peut avoir un impact fort sur d'autres compartiments (par la pollution de l'air, par exemple). Plus généralement, un des dangers des "approches volontaires" est de laisser les acteurs privés fixer eux-mêmes les domaines dans lesquels ils font des efforts et le font savoir.



UMR 1041 INRA – AGROSUP

CESAER



Centre d'Economie et Sociologie
appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux

Cesaer

Projet 2012-2015

A. Auto-analyse

B. Projet

Octobre 2010

A. Auto-analyse

Points forts

Un thème de recherche fédérateur et original : « les espaces ruraux ».

Une reconnaissance académique et institutionnelle en économie spatiale et régionale : dans le travail réalisé par Bosquet, Combes et Linnemer (2010)¹ pour la DGRI, le Cesaer est classé 2^{ème} laboratoire français sur le thème « Urban, Rural, Regional Economics ». L'UMR est équipe leader sur le thème pour le département SAE2 de l'Inra.

Le Cesaer est identifié comme l'un des 4 laboratoires supports pour le développement de la sociologie dans le Département SAE2. Une équipe de jeunes sociologues qui se structure, avec plusieurs HDR qui devraient se soutenir dans les prochaines années, permettant l'encadrement de thèses dans le laboratoire.

Les recherches finalisées du Cesaer sur les questions d'aménagement du territoire (avec une focale sur les espaces ruraux) sont bien identifiées par les décideurs publics et font de l'unité un interlocuteur tant des ministères concernés que des instances territoriales.

La pluridisciplinarité effective de certains travaux, même si nous pourrions faire plus, notamment entre économistes et sociologues

Collaborations fructueuses avec ThéMA, laboratoire de géographie, pour le développement de travaux originaux combinant approches économique et géographique.

Collaboration structurante des sociologues avec le CMH (Centre Maurice Halbwachs)

Points faibles

Thèses trop peu nombreuses, dont les directions sont trop concentrées sur quelques rangs A. Manque de vivier local de doctorants potentiels.

Ralentissement des recherches sur le thème de la localisation des entreprises à cause du départ de deux chercheurs et du désengagement d'un autre de la recherche (prise de responsabilité au niveau national).

La pyramide des âges de l'unité, creuse, avec des agents essentiellement répartis aux deux extrémités ne favorise pas la répartition des responsabilités, tant d'animation scientifique que de gestion de la recherche. Les départs en retraite importants au cours du prochain quadriennal de cadres scientifiques (3 PR et 1 DR) (i) vont renforcer la pression sur les plus jeunes en termes de prise de responsabilité d'animation, (ii) risquent de modifier les domaines de recherche couverts. Le remplacement du DR Inra a été prévu en concertation entre le département et l'unité. La réflexion n'a pas encore été menée avec AgroSup en ce qui concerne les PR.

Plus généralement, des modes de coordination doivent être trouvés entre la direction scientifique d'AgroSup et le Cesaer, notamment dans la définition des profils d'enseignants-chercheurs. Cette

¹ Clément Bosquet, Pierre-Philippe Combes, et Laurent Linnemer (2010) : "La publication d'articles de recherche en économie en France en 2008, Disparités actuelles et évolutions depuis 1998", Rapport à la DGRI.

concertation est déterminante pour (i) l'intégration des personnels recrutés dans les thématiques du Cesaer et (ii) éviter la dispersion thématique préjudiciable à la cohérence scientifique de l'unité.

Opportunités (externes)

La réorganisation des universités de Bourgogne et de Franche-Comté, avec la création d'un PRES, devrait favoriser la recomposition de la recherche sur les deux sites. Dans ce contexte, (i) les chercheurs du Cesaer et du Listo ont une carte à jouer dans la réorganisation de la sociologie ; (ii) le Cesaer participe à un projet de Labex sur le thème « anthropisation et durabilité des territoires », en collaboration avec ThéMA, les spatialistes du Leg, des historiens et des archéologues. Ce projet devrait faire avancer le rapprochement des équipes prenant en compte la dimension spatiale dans l'analyse des phénomènes économiques et sociaux.

L'investissement important de la région Bourgogne dans la recherche offre des opportunités de financement conséquentes.

Risques (externes)

L'école doctorale à laquelle le Cesaer est rattachée (Lisit), pluridisciplinaire en sciences sociales, est en cours de réorganisation. Différentes pistes sont envisagées, dont un recentrage disciplinaire (Economie et gestion d'un côté, les autres SHS de l'autre). Une telle option compliquerait le rattachement du Cesaer à une seule ED.

Le CESAER devra composer avec les stratégies scientifiques de ces deux tutelles : (i) l'INRA affiche clairement une volonté d'internationalisation de ses thèmes de recherche, ambition qui se conjugue avec le rapprochement entre l'INRA et le CIRAD ; (ii) AgroSup souhaite asseoir ses compétences d'analyse des industries agroalimentaires, notamment en sciences de gestion. L'unité devra veiller à ne pas se disperser sous ces différentes sollicitations.

B. Projet 2012-2015

Le projet de l'unité s'appuie sur son cœur de métier, affirmé depuis plus de dix ans, à savoir son expertise des dynamiques rurales. Il intègre des inflexions prises au cours des quatre dernières années, sous l'impulsion d'une politique scientifique volontariste autour de deux enjeux principaux : structurer les travaux de sociologie des espaces ruraux et « ne pas délaisser l'agriculture » (enjeu ainsi formulé par la précédente commission d'évaluation). Il tient par ailleurs compte des différentes options de structuration de la recherche en sciences sociales sur le pôle Bourgogne-Franche-Comté. Au final, nous proposons d'organiser les recherches autour de trois thèmes : (i) Espaces ruraux et aménagement du territoire, (ii) Agriculture, IAA et leurs liens à l'espace et à l'environnement, (iii) Groupes sociaux et mondes ruraux.

L'organisation de 2005 en trois axes (population et mode de vie, localisation des activités et entreprises, politiques et territoire) – qui ne distinguait pas d'axe explicitement consacré aux questions agricoles – a contribué à une réappropriation des enjeux agricoles dans l'analyse des espaces ruraux et à l'introduction de la dimension territoriale dans l'analyse de l'agriculture. Face à cette dynamique de recherche, nous avons choisi d'accroître notre visibilité sur cette thématique agricole, en la situant dans sa relation à l'espace et à l'environnement.

La cohérence d'un projet scientifique pour la jeune équipe de sociologie de l'unité s'est construite autour d'un objet commun, l'analyse des mondes ruraux, et de méthodes empiriques partagées, enquêtes de terrain, analyse localisée. Elle a permis l'investissement collectif d'un terrain d'enquête ethnographique, le Châtillonnais, et rend possible l'affichage d'un projet en sociologie, tout en veillant à conserver les articulations entre disciplines, l'un des points forts de l'unité.

La réorganisation de la recherche en sciences sociales sur le site bourguignon, et plus largement dans le cadre du PRES Bourgogne Franche-Comté, a conduit le Cesaer, en concertation avec ses tutelles, à définir une stratégie qui n'est pas neutre dans son organisation scientifique. Le rapprochement entre le Cesaer et le Listo (voir bilan) est une option évoquée dès le précédent quadriennal. La structuration que nous proposons est adaptée à un tel rapprochement. La construction des collaborations avec nos collègues économistes et géographes universitaires doit se faire sur des proximités thématiques (politique de l'Inra en la matière). L'option retenue par nos collègues économistes et gestionnaires est de privilégier un rapprochement disciplinaire. Nous avons fait le choix de ne pas participer à ce projet de fusion. En revanche, les collaborations scientifiques entre des chercheurs du Cesaer et de ThéMA sont maintenant bien engagées et nous montrerons comment nous souhaitons renforcer nos liens scientifiques au cours du prochain quadriennal, tant en termes de projets menés en collaboration qu'en termes d'animation scientifique.

1 Espaces ruraux et aménagement du territoire

La géographie économique et sociale du pays résulte du comportement spontané des producteurs et des consommateurs en rapport avec l'espace, modifié par l'action des pouvoirs publics. L'aménagement du territoire correspond à cette partie volontariste de l'action publique qui vise une

répartition des hommes et des activités conforme à des objectifs d'équité et d'efficacité. On postule habituellement que la dispersion nécessite des concours publics destinés à restaurer l'équité territoriale. Toutefois, les effets des mécanismes économiques et sociaux, liés à la valorisation des ressources fixes et aux choix de localisation des ménages notamment, ne sont ni aussi clairs ni aussi univoques. L'accent mis au Cesaer sur l'importance des rapports entre la ville et la campagne a déjà montré l'importance des forces de dispersion qui conduisent à la structuration économique des espaces périurbains et ruraux. Le rôle des décisions des ménages, en relation avec le cadre de vie et la position par rapport au centre d'emplois, sera prolongé et approfondi. La prise en compte de la dimension environnementale sera nettement affirmée dans ce projet et constitue certainement l'inflexion la plus importante par rapport à la démarche développée lors du précédent quadriennal. Seront également analysées les politiques publiques qui cherchent à orienter ou à corriger les mécanismes de localisation ainsi que les formes d'organisation territoriale à partir desquelles l'action publique décentralisée est susceptible de donner sa pleine mesure.

1.1 Etalement urbain, marché foncier et aménités

Le Grenelle de l'environnement (2008), pour promouvoir des villes durables, c'est-à-dire utilisant peu de ressources foncières et émettant peu de gaz à effet de serre, conclut qu'il faut « densifier » les villes. Quels sont les fondements économiques de ces politiques urbaines ? Nous proposons d'éclairer cette question sous différents aspects. Premièrement, des travaux théoriques combinant économie géographique et économie urbaine seront développés pour déterminer sous quelles conditions la configuration ville centre - villes satellites est économiquement préférable du point de vue du bien-être à la grande ville monocentrique. La « ville polycentrique » pourra aussi faire l'objet d'analyses des conséquences de politiques publiques, foncières ou environnementales, sur l'évolution de sa configuration.

Deuxièmement, des applications seront menées, en prolongement de travaux antérieurs, sur les aménités paysagères qui favorisent la périurbanisation et dans deux directions nouvelles : (i) le lien entre étalement urbain et changement climatique (deux des préoccupations environnementales majeures de nos jours) sera étudié, l'hypothèse étant que l'étalement urbain est plus marqué dans les régions où le climat est plus chaud ; (ii) la consommation énergétique des ménages (essentiellement consommation domestique et lors des déplacements) et les émissions de dioxyde de carbone seront analysées, pour faire apparaître la vulnérabilité énergétique des territoires et des ménages, l'hypothèse étant que l'espace à dominante rurale est plus vulnérable que l'espace à dominante urbaine. Troisièmement, des simulations de modèles théoriques seront réalisées à partir de maquettes en 2D (automates cellulaires ou modèles basés agents) ayant des fondations microéconomiques (économie urbaine, économie géographique) pour analyser du point de vue du bien-être des politiques environnementales (péages routiers, etc.) et urbaines (zonages, etc.).

Le fonctionnement du marché foncier, les questions de concurrence entre usages résidentiel et agricole (ou naturels), feront l'objet d'investigations tant théoriques qu'empiriques. Les liens entre zonage et marché foncier (valeur d'option, mécanismes d'anticipation, formation et appropriation des plus-values) pourront être abordés dans deux contextes : (i) la préservation des espaces agricoles périurbains, au travers des conséquences d'une certaine volatilité du zonage sur la segmentation des marchés fonciers agricole et résidentiel ; (ii) l'impact différencié des zones naturelles protégées, selon leur statut juridique, sur les décisions d'installation des ménages. Les

applications empiriques s'intéresseront ainsi à l'analyse des conversions et de l'évolution des usages des sols, aux déterminants des valeurs foncières agricoles (en particulier : prix hédonistes des attributs pédologiques, topographiques et climatiques) et résidentielles.

Ces travaux seront menés en collaboration avec des géographes de ThéMA, de Louvain, du Luxembourg, des économistes du Lameta et de l'Université de l'Oregon, des agronomes de l'Inra et d'AgroSup.

1.2 Migration, localisation résidentielle et dynamique d'emploi

Les stratégies de localisation résidentielle des individus conduisent à une répartition de la population sur les gradients urbain-rural et Nord-Sud/Est-Ouest structurant l'espace économique et social. Il s'agit tout d'abord de comprendre qui va habiter où et pour quelles raisons, pour ensuite s'intéresser aux conséquences de la distribution des populations dans les différents territoires. Les inflexions des travaux à venir par rapport à ceux menés précédemment sont de trois ordres : tout d'abord, ils gagneront en profondeur historique ; ensuite, ils ne seront plus menés exclusivement sur des terrains français ; enfin, ils chercheront explicitement à mieux intégrer la dimension environnementale.

L'accessibilité aux marchés (travail, biens et services) constitue une des clés de la répartition de la population sur le territoire. Soulignons deux projets qui vont prolonger les réflexions présentées dans le bilan sur ce thème et s'appuyant notamment sur un outil conçu au Cesaer (Odomatrix) pour calculer les niveaux d'accessibilité à l'échelle de la commune. Le rôle de l'accès aux biens et services (alimentation, installations sportives...) sur les modes de vie et de consommation et en particulier sur la prévalence de l'obésité, est au centre du premier. On cherchera à préciser le rôle de l'offre alimentaire localisée, tant en qualité qu'en prix, sur l'indice de masse corporelle (l'IMC), une fois contrôlés les caractéristiques des individus et les problèmes d'endogénéité de la localisation résidentielle. Un travail sur longue période (les 50 dernières années), mobilisant économistes et géographes, s'attachera à montrer comment ont pu évoluer les ressorts de la périurbanisation et à quel tri social cela a conduit.

Au-delà de l'analyse des flux, nous poursuivrons les travaux sur les décisions individuelles de migration en s'intéressant en particulier à l'arbitrage entre motivations résidentielles et professionnelles, avec prise en compte des aménités naturelles, dans les décisions de mobilité résidentielle aux Etats-Unis. La dimension environnementale sera développée dans un ensemble de travaux sur les interrelations entre localisation résidentielle et caractéristiques naturelles des espaces. La valorisation des aménités naturelles dans les prix et les loyers des logements a été largement étudiée dans la période précédente, et ces travaux se poursuivront dans cette même configuration en insistant sur la valorisation du climat.

Si les individus se localisent en tenant compte de la qualité environnementale des lieux, les flux de population vont en retour modifier celle-ci. Une bonne compréhension de ces effets de rétroaction est nécessaire pour analyser les impacts à long terme de la répartition de la population. On cherchera alors à modéliser ces interactions entre population et caractéristiques environnementales pour, à terme, les estimer empiriquement. Au-delà d'une extension assez naturelle des travaux réalisés sur les aménités vertes, pour introduire un effet retour des flux de population sur la production de ces dernières, il est envisagé d'étudier les interrelations entre niveaux de pollution et

flux de population, entre qualité de l'eau et développement résidentiel. Le travail théorique comblera modèle d'économie spatiale et modèle d'économie de l'environnement (intégration de la dimension spatiale dans les modèles dynamiques). Différentes pistes sont envisagées d'un point de vue empirique pour endogénéiser les variables d'environnement dans les modèles de migration (recherche d'instruments, économétrie spatiale...).

La dynamique des activités et des emplois en milieu rural en lien avec les aménités et avec les évolutions de population pose la question de la pérennité des mouvements démographiques qui alimentent la croissance démographique de nombreuses communes rurales et périurbaines, en relation avec la localisation des emplois. Est-ce que les choix des ménages en faveur de lieux de résidence éloignés des centres historiques d'emplois sont en mesure de porter la création d'emplois dans les zones réceptrices d'apports migratoires? Pour traiter de cette question, il est nécessaire de distinguer les activités selon leur rapport au territoire, attaché à la valorisation de ressources fixes, à des avantages de production ou au marché local. En prolongeant les travaux déjà conduits (modèles à la Boarnet), il s'agit de discerner le rôle de la demande locale, de type résidentiel, sur l'évolution de l'emploi.

Pour mener à bien ces travaux, les chercheurs du Cesaer développent des collaborations avec ThéMA, les Universités de l'Oregon et du Maine, avec le Gremaq, l'Université de Nancy et le Cemagref.

1.3 Politiques publiques territorialisées et organisation territoriale de l'action publique

Les interventions publiques qui ont un impact notable sur les espaces ruraux relèvent principalement des politiques de développement rural. Nous les traitons du point de vue de l'analyse de politique, pour en apprécier les conditions d'élaboration et les objectifs, ainsi que du point de vue de l'évaluation, afin d'en estimer les effets. Toutefois, les mesures qui touchent à la localisation des populations et des activités sur le territoire national ne peuvent être réduites à la seule politique rurale. Divers ensembles d'interventions plus ou moins territorialisées, aux effets spatiaux différenciés, doivent également être pris en compte.

S'agissant de mesures d'intervention publique conçues et appliquées sur une base territoriale, deux caractéristiques des dispositifs en question orientent nos recherches : l'existence d'externalités spatiales ainsi que de phénomènes de superpositions et de recouvrements des aires d'impact des mesures. Les méthodes d'évaluation des politiques publiques (modélisation de la sélectivité, méthode par appariement, méthode de régression par discontinuité, voire quasi-expérience et expérience naturelle) constituent la boîte à outil de base, qu'il conviendra d'adapter pour traiter des questions d'effets territorialisés, en relâchant en particulier l'hypothèse standard d'Indépendance des observations mais aussi en s'intéressant à la dynamique temporelle de l'effet causal.

Des travaux sur l'évaluation des effets des politiques du développement rural (ZRR) et des politiques européennes (Objectif 2) sur la localisation de l'emploi au niveau communal en France vont constituer un premier investissement dans ce domaine. Une deuxième application de ces méthodes cherchera à évaluer l'impact du changement d'orientation des politiques européennes sur les performances, en termes d'innovation, des régions aidées par l'UE. Pour cela, l'ensemble des politiques européennes ayant un impact régional sera pris en compte, en ne se limitant pas aux seules politiques cherchant à favoriser la recherche et l'innovation. Cette opération vise également à

évaluer les effets de débordement des dépenses en R&D effectuées dans les régions voisines, à discriminer empiriquement entre différents concepts de proximité géographique et à décrire les formes de spillovers spatiaux de connaissances.

Le plan des politiques est complété par celui de l'organisation territoriale. Le contexte des espaces ruraux, où la petite dimension des communes et leur hétérogénéité sont cruciales, constitue une entrée adaptée au traitement des questions d'échelle, de coopération et de concurrence territoriales.

Le premier chantier concerne l'architecture territoriale optimale, i.e. le nombre optimal d'échelons de collectivités infra-nationales et leur taille respective. Elle résulte d'un arbitrage classique entre une meilleure prise en compte des préférences des citoyens et la réalisation d'économies d'échelle, en suivant l'évolution des coûts liés à la fois à l'émiettement et à l'empilement. La fusion de régions, régulièrement évoquée en référence aux équivalents européens, conduirait à une modification de la concurrence fiscale horizontale et verticale entre les différents échelons de collectivités locales dont il convient d'étudier les effets. Autre modification territoriale de taille, la généralisation du quatrième échelon de collectivités locales que représentent les structures de coopération intercommunale modifie fondamentalement le jeu budgétaire entre les communes. La création d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) joue directement sur les choix de dépenses et de fiscalité. On connaît les traits principaux des effets de concurrence et de mimétisme au niveau des collectivités locales. Il s'agit maintenant de prolonger ces travaux du point de vue des dépenses de ces mêmes collectivités pour être en mesure d'analyser en même temps la fiscalité locale et les contreparties en équipements et en services.

En approfondissant le sujet de l'intercommunalité on rencontre le problème lié à la tendance au regroupement d'entités homogènes qui conduit à la petite dimension de fait et à l'accentuation des différences socio-spatiales. A la création des structures, comment s'opèrent les rapprochements entre communes, sur quelles bases d'économie politique, en visant quels gains et quelles économies ? Nous sommes particulièrement attentifs à l'importance de ce domaine de réflexion en contexte rural, où les communes sont nombreuses mais de faible poids politique, et dépendantes à de nombreux égards des équipements de centralité des bourgs et villes voisines. Un effort théorique est à produire sur ce registre, notamment par l'étude des coalitions (sachant que l'on est dans un contexte législatif de type volontaire) et par la prise en compte du risque dans les options d'action collective. Du point de vue budgétaire, il s'agit d'éclairer le paradoxe de l'augmentation des dépenses constatée à la mise en place d'établissements intercommunaux. On s'attend logiquement à tirer bénéfice des économies d'échelle et des différents gains de rationalisation de la carte communale or la réalité est apparemment à l'opposé. Les hypothèses à tester tiennent à la « montée en gamme » de l'offre de biens publics proposés de la nouvelle entité, ainsi que leur niveau de qualité ; elles peuvent également concerner le coût d'organisation des nouvelles administrations sans simplification effective des anciennes.

Les collaborations développées sur ces thèmes concernent la LSE, University of Exeter, Bishop's University, CREM-Lille, INRA-GAEL de Grenoble.

2 Agriculture et IAA, leurs liens à l'espace et à l'environnement

Les travaux sur l'agriculture et les industries agroalimentaires qui seront développés au sein du Cesaer privilégient deux entrées originales. Découlant assez directement de travaux déjà engagés au sein de l'unité, un premier axe de recherche s'intéresse aux liens- que l'agriculture et les industries agro-alimentaires entretiennent aux territoires. La seconde entrée privilégie les relations entre gestion durable des ressources (en particulier le foncier et l'eau) et production agricole. La prise en compte de la dimension environnementale dans l'analyse du développement des espaces ruraux a été soulignée précédemment. Cette évolution, couplée aux recrutements de jeunes chercheurs formés à l'économie de l'environnement, va rendre cette extension possible.

2.1 L'agriculture, les IAA et le territoire

Une des voies avancées pour aller vers une alimentation durable, c'est-à-dire en mesure d'assurer à la population une alimentation répondant à ses besoins qualitatifs et quantitatifs dans un contexte de développement durable, est celle d'une modification du système alimentaire des pays développés dans le sens d'une structuration de circuits de proximité de commercialisation de produits. Le Cesaer propose d'analyser les facteurs économiques en jeu dans l'organisation des acteurs en circuits courts : quelles sont les caractéristiques des exploitations concernées, quelles formes de circuits courts se développent (formes de vente directe, système de paniers, formes de vente avec un seul intermédiaire) et à quelles échelles géographiques s'organisent ces circuits courts, quelles sont les performances économiques de ces systèmes, quel est l'impact des facteurs territoriaux (effet de demande : distance aux pôles urbains et taille des pôles, diversité des préférences alimentaires locales ; effet d'offre : diversité des dynamiques locales des structures et systèmes de production, de l'histoire des produits locaux, concurrence locale entre producteurs). Il est également envisagé d'explorer l'influence de la dimension institutionnelle, en se penchant sur le rôle en particulier des collectivités territoriales et des acteurs publics locaux dans cette évolution (leviers d'intervention et articulation entre échelles de l'intervention publique).

Les modifications structurelles de la production agricole concernent aussi les formes de travail mobilisées sur l'exploitation. Ainsi, en 2007, on compte plus de 200 000 salariés travaillant dans les exploitations agricoles, assurant près d'1/3 des besoins en travail. Il s'agit d'étudier les parcours professionnels des jeunes entrant dans le secteur agricole comme salariés : qui sont-ils ? Quelles sont les trajectoires suivies (étape vers une installation, enchaînement d'emplois temporaires avant une stabilisation sur un emploi permanent dans le secteur ou encore période transitoire avant une autre carrière dans un autre secteur) ? Un intérêt particulier pourra être porté aux emplois saisonniers et à leur place dans les parcours des salariés. Ce projet d'économie du travail appliquée qui donne lieu à une collaboration avec la MSA, aura comme originalité de spatialiser l'analyse : les caractéristiques des marchés locaux du travail dans lesquels s'inscrivent les exploitations agricoles, leur distance aux centres urbains seront des éléments importants pour comprendre la dynamique de ces emplois.

La prise en compte de l'espace dans l'analyse des phénomènes économiques constitue aussi un point fort du projet mené sur les performances en matière d'innovation des industries agroalimentaires. Il s'agit plus précisément d'étudier les liens entre les performances des entreprises de la filière agro-alimentaire en termes d'innovation et de capacité à coopérer, d'une part, et les caractéristiques du territoire, d'autre part. Les déterminants et les obstacles à l'innovation (technologique, organisationnelle, marketing) seront analysés en replaçant l'entreprise dans son réseau de relations.

L'inscription de l'organisation des entreprises dans les territoires pose la question de sa structuration en interne et en externe. Nous cherchons ainsi des éléments de compréhension des frontières pertinentes de l'entreprise, y compris au niveau territorial.

Les questions auxquelles nous cherchons à répondre seront les suivantes : Quel est le territoire pertinent pour analyser la dynamique d'innovation de l'entreprise ? Qu'est-ce que des ressources spécifiques territorialisées d'un point de vue de l'innovation ? Le projet intègre également une réflexion sur les indicateurs de l'innovation, les indicateurs classiques ne se révélant pas satisfaisants pour un secteur comme les IAA. . Ces indicateurs (R&D, brevets) sous-estiment en effet l'innovation dans les PME et laissent de côté toute l'activité d'innovation des entreprises des secteurs traditionnels, dont la contribution au PIB et à l'emploi est pourtant majeure. Il devient donc de plus en plus nécessaire de mieux mesurer les activités d'innovation organisationnelle, marketing et environnementale sans compter que les indicateurs recherchés doivent être applicables au niveau régional. L'analyse du rôle des acteurs institutionnels en tant que facilitateur des réseaux de collaboration entre les entreprises est également centrale dans les travaux engagés par l'équipe.

L'analyse de la dimension territoriale des activités agricoles et agroalimentaires sera menée dans le contexte des filières de qualité produisant sous indication géographique. La réforme des Appellations et des Indications d'origine protégée (AOP et IGP), induite par le règlement européen 510/2006, amène les acteurs économiques des filières sous AOP à penser, agir et communiquer autrement en matière d'ancrage au terroir, de revendication d'une origine et d'impacts économiques et agri-environnementaux des productions. La rénovation en cours des cahiers des charges des AOP et les innovations qu'elle implique, seront analysées sur quelques terrains d'investigation choisis en concertation avec les partenaires du pôle de compétitivité Vitagora (vins et fromages, Bourgogne et Franche-Comté).

Enfin, dans le secteur des IAA, des travaux seront entrepris pour analyser les effets d'agglomération sur les performances des entreprises. L'application sera réalisée sur données françaises et italiennes. L'idée est de comprendre en quoi l'agglomération mesurée par la densité (nombre d'actifs, de firmes, d'habitants ...) et par un nombre de firmes d'un même secteur (externalités de localisation, MAR) ou d'autres secteurs (externalités d'urbanisation, Jacobs) peut jouer sur le niveau de production.

Nos partenaires seront l'ESC de Dijon, l'Institut Fédéral Suisse de Technologie (ETZH), l'Université d'Innsbruck , le Centre de recherche et de technologie agroalimentaire de Saragosse, l'institut en recherche viticole de Rhénanie-Palatinat, l'Université de Parme, INRA de Paris (UR Aliss) et de Toulouse et l'Université du Salento.

2.2 Agriculture et gestion durable des ressources

L'exploitation agricole est au centre de différents enjeux retenus par le Grenelle de l'environnement. L'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale des productions agricoles en sont deux points importants. Des travaux sur la performance et l'efficacité technique des exploitations agricoles menés au Cesaer depuis plusieurs années vont servir de base pour développer plusieurs recherches sur les performances environnementales et énergétiques des exploitations.

La première opération, qui lie préoccupation environnementale et localisation des exploitations, vise à qualifier, à modéliser et à quantifier le rôle de la localisation et de l'agglomération des principaux systèmes d'élevage du Grand Ouest sur leurs performances techniques, économiques et environnementales. Le but est, d'une part, de dégager les ressorts de leur compétitivité en lien avec leur répartition géographique et, d'autre part, d'identifier les possibilités d'actions concernant l'internalisation des externalités environnementales positives ou négatives. Ces questions sont étroitement liées à l'alimentation du bétail, qui détermine largement l'utilisation des terres agricoles de la zone tout en dépendant d'importations de matières premières d'origine, à la proximité des industries d'aval et, le cas échéant, aux gains associés à la différenciation des produits. On cherchera en particulier à identifier et à mesurer l'influence de l'agglomération spatiale des élevages sur leurs performances individuelles et leur probabilité de survie à un endroit donné.

S'appuyant sur ce même cadre théorique à la Farrell, on s'intéressera à la performance environnementale des exploitations de grandes cultures. On estimera des frontières de production combinant des inputs mais surtout des outputs désirables et indésirables pour mesurer les écarts qui séparent les exploitations de leurs référents situés sur la frontière. Ce nouvel écart nous permettra d'apprécier le coût d'opportunité auquel chaque exploitant devra faire face s'il doit intégrer dans ses nouveaux objectifs la réduction des outputs indésirables tels que les émissions de gaz à effet de serre.

A côté de ces travaux mêlant performance technique et environnementale, une autre dimension de la performance peut être intégrée à savoir la performance énergétique. Celle-ci est rendue possible grâce à une mesure de l'efficacité énergétique des exploitations agricole obtenue par la méthode PLANETE (Pour L'ANalyse EnergéTique de L'Exploitation) développée par SOLAGRO. Il s'agit du rapport des produits de l'exploitation (convertis en énergie brute) et des entrées (consommation totale). Nous souhaitons combiner cette dimension de l'efficacité des exploitations avec les outils de l'économie de la production agricole standard. La méthode « Data Envelopment Analysis » (DEA) conduit par exemple à une connaissance plus précise du potentiel de réduction de la consommation en énergie de chaque producteur et, ainsi, des incitations les plus adéquates à mettre en œuvre pour aller vers une plus faible dépendance énergétique. Il sera également possible de rechercher les déterminants de l'inefficacité afin de proposer d'autres pistes d'amélioration.

Au final, les futurs travaux sur les thèmes de la productivité et de l'efficacité intégreront d'autres dimensions de la performance jusqu'alors ignorées que sont les performances environnementale et énergétique.

Différents travaux sur la concurrence pour l'usage des sols entre artificialisation et agriculture sont menés au Cesaer (voir 1.1). Une forme de concurrence peu explorée jusqu'à maintenant concerne la concurrence entre usage agricole et usage de préservation. Le projet s'intéressera plus particulièrement à la fonction de régulation de la qualité de l'eau des sols et aux mesures pour la garantir (entre achat et contraintes d'utilisation). Une collaboration originale entre hydrologues, agronomes, économistes et géographes est en phase de démarrage. Le travail se concentrera sur la construction d'indicateurs pédo-économiques destinés à cibler et hiérarchiser ces zones humides dans le but de renseigner les ciblage possibles. Pour ce faire, il est prévu d'estimer les bénéfices (physiques et hydrologiques) et coûts (par méthode des prix hédoniques) attachés à des parcelles agricoles situées en Côte-d'Or. L'appariement des données économiques et physiques sera réalisé à

l'échelle de la parcelle par l'intermédiaire d'un SIG et nécessitera un modèle de désagrégation de l'information pédologique basé sur la topographie. En complément, une réflexion sur la répartition de l'effort de dépollution étudiera comment le régulateur peut combiner la mise en place d'instruments incitatifs visant à réduire les effluents en amont et l'action réparatrice à l'aval reposant sur l'accroissement de l'auto-épuration des milieux.

La question des impacts agricoles sur la ressource en eau se pose également en termes quantitatifs, d'autant plus que le réchauffement climatique devrait induire une augmentation des épisodes de pénurie d'eau estivale. La concurrence pour l'usage du sol se traduit ainsi en partie par une concurrence pour l'usage des ressources en eau. Les développements théoriques porteront sur les mesures françaises de gestion de la pénurie conjoncturelle d'eau, au travers de la restriction ponctuelle des prélèvements à usage agricole. L'étude de mesures alternatives, appliquées dans d'autres pays, complètera l'analyse. Une application empirique s'intéressera, en particulier, à l'évolution des itinéraires techniques en lien avec la fréquence et la durée des périodes de restriction d'irrigation.

Cette fonction de préservation (lorsque l'activité agricole est préservée) constitue un exemple de l'orientation future des systèmes d'exploitation vers la production de biens publics, ce qui pose la question de l'adaptation des politiques publiques, et plus précisément de la PAC après 2013. Une opération de recherche visera à (i) approfondir la notion de biens publics fournis par l'agriculture et des différentes conceptions dont elle fait l'objet, (ii) évaluer le rôle des différents systèmes d'exploitation agricoles européens dans la fourniture des biens publics, (iii) analyser la prise en compte des biens publics par les politiques agricoles et par les acteurs impliqués dans les débats sur la PAC après 2013 et enfin (iv) analyser l'évolution possible des systèmes d'exploitation européens en fonction des perspectives de politiques agricoles et de la place des biens publics retenue.

3 Groupes sociaux et mondes ruraux

Depuis 2001, la discipline sociologique a été développée dans l'UMR en articulation avec les axes de recherches existants, principalement par la prise en compte des formes d'appartenances locales dans l'analyse des populations rurales et des modes de vie, puis par une sociologie des mobilisations et de la politisation permettant d'enrichir le thème général « politique et territoire », et enfin par une sociologie des institutions et des normes, principalement dans le domaine de l'agriculture. La maturation du travail collectif permet à présent de systématiser un questionnement relatif à l'inscription spatiale et à l'articulation des différents groupes sociaux dans les mondes ruraux. L'enjeu global consiste à réinvestir le champ de la sociologie rurale passée afin d'apporter des connaissances actualisées sur la structure sociale des mondes ruraux, dans une double perspective de réflexivité conceptuelle et de connaissance empirique. Ce réinvestissement implique de questionner la place et le rôle de l'agriculture –cette branche de la sociologie ayant été très marquée par la question du devenir et du poids politique de la paysannerie– mais aussi à analyser l'importance ancienne des milieux populaires dans les espaces ruraux, l'objectif à moyen terme étant de tenir compte de la pluralité des groupes sociaux en présence. En prenant la mesure des rééquilibres de la morphologie sociale, il s'agit d'analyser comment des espaces ruraux sont constitués en « mondes » spécifiques tout en étant traversés par des logiques diverses, parfois contradictoires : dans les interactions quotidiennes inscrites dans des rapports sociaux structurants (liens professionnels ou

politiques, domination personnalisée, poids de l'autochtonie), dans les interdépendances qui existent à différentes échelles (médiations institutionnelles directes ou à distance), tout un jeu d'interconnaissance et de distance, de reproduction et de fragmentation, de normativité et de résistance est à l'œuvre. Pour répondre à ce projet global, deux entrées spécifiques organiseront la période 2012-2016.

3.1 Normes, institutions et pratiques des mondes agricoles

L'agriculture continue de fortement structurer les mondes ruraux. Les enquêtes empiriques menées au Cesaer en sociologie de l'agriculture mobiliseront différents outils de la discipline, avec le souci collectif d'analyser les spécificités de la profession tout en situant sa place dans des contextes localisés, où elle compose avec d'autres groupes sociaux.

L'émergence des formes de normativité (principes supérieurs de justice, règles de droit, normes techniques, bonnes pratiques, etc.) déployées dans l'agriculture et leurs conséquences sont étudiées tout d'abord à travers l'observation du marché des fruits et légumes au 20^e siècle, puis du mouvement des faucheurs volontaires. Les conditions historiques de la mise en place de la production et consommation de masse, les tensions qui vont en découler et les résistances au « lissage » des marchés agroalimentaires sont étudiés. De même, le mouvement des faucheurs volontaires d'OGM est analysé comme une tentative pour élaborer des « contre-conduites » face au normativisme technologique imposé par le marché. Ces enquêtes ouvrent vers une sociologie du pouvoir et des formes de résistance mises en place.

Le développement de techniques culturales chez les céréaliers (en l'occurrence les techniques culturales simplifiées (TCS)) sera aussi analysé pour montrer en quoi les pratiques qui y sont associées contribuent à redéfinir aussi bien des modes de travail que des appartenances sociales : l'hypothèse testée est que ces TCS sont aussi des vecteurs de pouvoir, dans l'espace local et au sein du monde agricole. On cherchera à montrer comment, au travers de ces techniques, les agriculteurs recherchent une autonomie, se positionnent dans les controverses sur les modes de production à promouvoir. L'autonomie des agriculteurs sera aussi observée dans une analyse du rapport entre céréaliers et coopératives. Le pouvoir effectif dont disposent les agriculteurs dans l'organisation et la gestion des coopératives servira de révélateur pour éclairer sous un autre aspect la place de l'agriculteur dans son environnement.

On abordera la question foncière en agriculture à travers une triple entrée. Le foncier, en tant que système complexe de contrôle sur l'usage et le partage de la terre, associe de multiples acteurs (Safer, collectivités locales, acteurs environnementaux, bureaux d'étude...), des logiques marchandes et non marchandes, des outils juridiques et des valeurs débordant le droit. Il ouvre sur une sociologie du pouvoir local dans une ruralité recomposée. En tant qu'élément clé de l'appartenance à une profession et condition d'accès à son exercice, la terre, son partage et sa transmission, posent la question des formes actuelles de reproduction sociale de ce groupe. Enfin, dans une perspective maussienne, une analyse du mouvement « Terre de Liens » nous permettra d'appréhender le partage et le contrôle du foncier en termes de circulation de la terre dans et hors de la profession agricole, tout en observant l'émergence d'une alternative à la propriété privée constituant toujours une norme dominante, sinon un idéal dans le monde agricole.

On s'intéressera également à l'identification économique des personnes à partir d'un terrain sur les caisses locales du Crédit Agricole. Les transactions économiques observées constituent à la fois une facette des relations sociales de face-à-face, et des relations intermédiées par des outils bureaucratiques d'identification à distance. Cette focale sur les transactions permet par ailleurs d'observer le rapprochement des budgets et des modes de vie entre certaines fractions du groupe agricole et le monde des cadres, ainsi que les articulations et désarticulations entre groupes ouvriers, agricoles et commerçants sur les 40 dernières décennies.

L'ensemble de ces recherches bénéficieront de collaborations avec des chercheurs de différents laboratoires : Centre Maurice Halbwachs (CMH-ETT, ENS Jourdan), Groupe de Sociologie Pragmatique et Réflexive (GSPR, EHESS Paris), Queen's University (Belfast), UMR CNRS Dynamiques Rurales, AgroParisTech UFR Sociologie (Paris), UMR Inra Mona (Ivry), Listo-SAD (Dijon).

3.2 Politisation et encadrement des classes populaires

La présence manifeste des classes populaires dans les espaces ruraux contemporains nous conduit à mener des analyses circonstanciées sur des groupes donnés, afin de prendre la mesure de leurs poids pratiques et symboliques dans la structuration de l'espace social dans les mondes ruraux. En préalable, une investigation large et comparative devrait permettre de cerner la spécificité et la diversité de ces mondes ruraux ainsi que l'hétérogénéité de leurs habitants. Ainsi, un cadrage statistique, appuyé sur des bases de données nationales, visera à comparer les modes de vie urbains et périurbains, afin d'identifier ce qui relève de facteurs sociaux et spatiaux.

Le groupe social sur lequel sont centrés les travaux est ici celui des ouvriers. Partant du constat de la focalisation de la sociologie de l'éducation sur la question urbaine, on cherchera à explorer le thème général de la scolarisation et de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux. En écho aux travaux d'économie (cf. *supra*, I.4), il s'agit d'interroger l'évolution de l'intervention publique –ici éducative– dans le lien qu'elle contribue à nouer entre une industrie et une population données. Une enquête auprès des élèves du lycée professionnel de Montbard et des jeunes de la ville sera menée avec le souci de spécifier les caractéristiques de cette jeunesse-ci au sein des élèves de l'enseignement secondaire de l'ensemble de la zone rurale du Nord de la Côte-d'Or (enquête par questionnaire dans les établissements de Châtillon s/Seine, Baigneux-les-Juifs, Montbard et Semur-en-Auxois). Ce faisant, il s'agira de mesurer le rôle de l'école dans la reproduction de la main-d'œuvre ouvrière contemporaine, en regard d'une situation passée où l'industrie formait directement celle-ci.

Partant d'un terrain mené auprès de syndicalistes cheminots, on cherche par ailleurs à éclairer la transformation des sociabilités ouvrières, essentiellement dans leurs aspects militants et leurs rapports avec l'évolution des territoires ruraux : rapports des cheminots avec leurs espaces de résidence ; oppositions générationnelles au sein de la CGT ; difficultés de transmission d'une politisation ouvrière et émergence de nouvelles concurrences syndicales (avec SUD). Cette enquête ethnographique s'inscrit dans le prolongement d'un travail plus général sur la « démobilitation communiste ». Il vise à souligner les conditions à la fois sociales (désagrégation de la classe ouvrière) et politiques (transformations du discours et des pratiques militantes) du déclin contemporain du PCF, en mettant l'accent sur la situation des réseaux militants dans les territoires ruraux, à la fois agricoles et industriels.

L'encadrement politique des classes populaires n'est pas uniquement syndical ou partisan, il se joue également sur les scènes professionnelles et municipales. En procédant à la comparaison de plusieurs petites communes industrielles, il s'agit, d'une part, d'analyser les rapports entre pouvoirs économiques et municipaux en période de désindustrialisation (années 1980-2000) et, d'autre part, de comprendre les sorties intergénérationnelles du monde ouvrier qui se réalisent dans les années 1950-70 sans réelle rupture avec le milieu d'origine, par l'intégration *in situ* de positions d'encadrement des classes populaires (dans la division du travail industriel ou étatique comme à travers l'implication dans la paroisse, la vie associative ou l'assistance personnalisée).

Le recours à la socio-histoire permet ainsi de penser le contemporain de manière processuelle et dynamique : si la présence du monde ouvrier à la campagne n'est pas nouvelle, les modes d'émancipation des classes populaires ont évolué. Une enquête se penche sur l'évolution de la petite bourgeoisie rurale et cherche à comprendre les ressorts de l'investissement dans la vie publique locale de personnes détentrices d'un capital culturel relatif, et non d'un seul capital d'autochtonie. Au-delà d'appartenances professionnelles différenciées, des caractéristiques (familiales, scolaires) communes rassemblent en effet une fraction importante du « petit » personnel politique, notamment lorsqu'il s'agit d'intégrer les instances décisionnelles intercommunales.

L'ensemble des recherches qui seront menées dans cet axe nécessite une collaboration entre chercheurs, facilitée par la conduite de plusieurs enquêtes menées conjointement sur la même zone (Châtillonnais - Nord Côte-d'Or) et par une mutualisation des données ethnographiques récoltées. Cette mutualisation est la condition première d'un regard réflexif sur l'ethnographie collective menée, pratique encore très peu formalisée en sciences sociales. Elle constitue en soi un enjeu de recherche, et nécessite une politique d'archivage des données d'enquêtes de terrain récoltées au Cesaer. Ce travail sera mené chemin faisant, et s'intégrera à l'ensemble des données d'enquêtes directes relatives aux études rurales déjà archivées au laboratoire (archives de Marcel Jollivet, de la RCP Châtillonnais, de l'enquête Minot du LAS, de l'enquête Montbard de Florence Weber), et en partie numérisées dans le cadre d'une collaboration avec la MSH Dijon. Il participe d'une histoire sociale des études rurales, qui vise tant à prendre en compte les résultats de ces enquêtes afin de mesurer l'historicité des sociétés étudiées que d'analyser l'évolution des armatures sociales et théoriques des travaux. Enfin, les autres terrains d'enquêtes frayés et des collaborations avec des chercheurs et doctorants d'autres institutions doivent nous permettre de mener des comparaisons et d'acquérir à terme une connaissance plus globale des mondes ruraux contemporains. Cette montée en généralité sera facilitée par des collaborations avec des statisticiens, comme celle réalisée sur l'accessibilité aux emplois et au logement selon les CSP et le type d'espace.

Les recherches sur cette thématique des classes populaires, de leur politisation et de leur encadrement seront conduites en collaboration avec des chercheurs du Centre d'histoire sociale du 20^{ème} siècle (CHS, Paris 1), du laboratoire Cultures et Sociétés Urbaines (CSU, CNRS Paris), du Groupe de sociologie politique européenne (GSPE, IEP de Strasbourg), du Laboratoire d'Etudes Rurales (LER, Lyon 2) et de l'UMR Triangle (ENS-LSH, IEP Lyon, Lyon 2, CNRS).

* *

*

En conclusion, les ambitions du Cesaer sont de confirmer sa reconnaissance comme unité pluridisciplinaire spécialisée dans l'analyse des espaces ruraux en explorant de nouvelles pistes sur

(i) le renouvellement des avantages comparatifs de ces espaces, en particulier le rôle des biens de nature dans le développement des territoires comme facteurs de localisation, déterminants du marché foncier, contrainte dans la production agricole, ou encore enjeu d'organisation sociale... ; (ii) la restructuration économique et sociale des mondes ruraux, conséquence notamment des mobilités et des choix de résidence et (iii) les enjeux d'équité territoriale en termes d'accessibilité aux marchés, de péréquation fiscale et plus généralement de mise en œuvre territorialisée de l'action publique.

4 Les évolutions institutionnelles

La présentation de notre bilan et de notre projet met en évidence des collaborations scientifiques importantes avec le laboratoire de géographie ThéMA et nous avons amorcé une animation commune début 2010, en organisant un séminaire inter-unités, qui a été l'occasion de constater qu'au-delà des thèmes de recherche qui donnaient déjà lieu à des collaborations (l'étude du paysage ou l'analyse des mobilités), d'autres thèmes (comme par exemple l'étude de la relation entre innovation et territoire) étaient abordés dans les deux unités et des premiers contacts entre les chercheurs des deux unités sur ce thème ont été pris. Nous souhaitons donc poursuivre et renforcer ces collaborations scientifiques, tout en structurant et pérennisant les échanges entre les deux unités.

Une réflexion sur un projet plus intégré a été initiée dans le cadre d'une réponse à l'appel d'offre Labex dans laquelle les deux unités sont impliquées, ainsi que les économistes spatiaux du Leg (Université de Bourgogne). Le thème fédérateur de ce projet : « Anthropisation et durabilité des territoires » offre un cadre intéressant d'organisation des collaborations. ThéMA et le Cesaer ont la coresponsabilité de l'un des trois thèmes structurants - « Agglomération, relations villes-campagnes ». Sans présager des résultats de cette opération, les réflexions engagées sont très stimulantes et permettent d'être optimiste quant à la pérennité des relations scientifiques qui nous concernent sur le Grand Campus, notamment avec ThéMA.

Cette présentation met aussi en évidence que si les proximités institutionnelles sont importantes avec le Listo, les collaborations scientifiques sont relativement peu nombreuses², les thèmes de recherche jusqu'à maintenant portés par les deux unités étant complémentaires, mais les méthodes différentes. La complémentarité des travaux se retrouve à deux niveaux. Les sociologues du Cesaer et les chercheurs du Listo (4 sociologues et 1 ingénieur géographe pour le prochain quadriennal) s'intéressent aux agriculteurs, les premiers comme groupe social ancré dans les espaces ruraux, partie prenante de la vie économique, politique et sociale de ces espaces. Les seconds s'intéressent à leurs pratiques professionnelles et aux formes d'encadrement du changement de ces pratiques. Le rapprochement de ces deux projets pourrait préfigurer le développement d'un programme ambitieux de sociologie de l'agriculture attendu par l'Inra.

² Elles ont surtout consisté en la co-organisation de manifestations scientifiques et éditoriales : colloque « Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales » en mai 2006 (cf. publication chez Quae en 2007 : C. Bessière, E. Doidy, O. Jacquet, G. Laferté, J. Mischi, N. Renahy, Y. Sencébé, Quae/Symposcience) ; E. Doidy, J. Mischi, N. Renahy (dir) « Les mondes ruraux », numéro thématique de la revue Politix n° 83, 3/2008. Une collaboration dans le cadre d'un programme PSDR est par ailleurs en cours.

La complémentarité existe aussi sur le thème de l'accompagnement du changement. Des économistes du Cesaer étudient les transformations des mondes agricoles et ruraux sous l'angle des politiques publiques et des innovations institutionnelles (nouvelles normes, redéfinition des objectifs et des modalités, refonte des leviers d'intervention, nouveaux modes de coordination). Les sociologues analysent ces mutations au regard de la production de nouvelles normes par les organisations professionnelles dans une logique « écologiquement intensive » dont il est intéressant d'analyser les attendus comme les traductions. Cette tendance vers une sorte de « normalisation écologique » rencontre des freins au changement avec notamment une réaffirmation des logiques sectorielles (coopératives, acteurs des filières agricoles ...). Au-delà de regards croisés sur les méthodes mises en œuvre, différentes pistes de collaboration pourraient être plus particulièrement investies. Par exemple, le rôle des coopératives dans l'adoption de nouvelles techniques, mais aussi dans la production de connaissances pourrait faire l'objet de réflexion commune. Plus généralement, les institutions d'encadrement de l'agriculture (Chambre, CA, MSA...) sont étudiées sous des angles différents dans les deux unités et pourraient aussi être l'objet de travaux joints.

D'un point de vue institutionnel, le rapprochement des deux unités permettrait une meilleure visibilité du site et placerait les sociologues en position de peser dans la restructuration de la discipline dans le cadre du PRES. En effet, l'existence d'une unité de sciences sociales Inra de plus de 30 cadres scientifiques et d'une unité de 5 cadres partageant la même discipline et se retrouvant sur certains thèmes, ne facilite pas la compréhension du dispositif, même si les postures adoptées (recherche appliquée au Cesaer et recherche-action au Listo) diffèrent. De plus, un groupe institué de 9 sociologues offrirait un socle pour intervenir dans la réorganisation de la sociologie dans le PRES, réorganisation qui débute et dont un des axes pourrait être la sociologie de l'agriculture et des espaces ruraux.

Ce rapprochement pourrait avoir lieu rapidement, sans que les projets scientifiques des deux unités en soient profondément modifiés dans un premier temps, dans la mesure où l'éventualité d'un regroupement a été prise en compte au moment de leur conception. Il est vrai que, de par les tailles respectives des deux unités, elle ne modifiera pas le fonctionnement du Cesaer en profondeur. Le projet porté par les chercheurs du Listo pourrait devenir un axe de la nouvelle unité à côté des trois axes du Cesaer. Les pistes évoquées précédemment seraient explorées au cours du quadriennal pour envisager à terme une réorganisation plus profonde .